ISSN 0024-7650
L 15290 - 2485 - F: 1,20 €

Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2485
18 mars 2016
1,20 € • DOM: 1,80 €

Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal d'Arlette Laguiller

Faux recul de Valls

Retrait total de la loi travail

Loi travail

La mobilisation doit continuer et s'amplifier

pages 2 à 5

Allemagne

L'extrême droite exploite la crise des migrants

page 10

Brésil

Mécontentement contre Lula et Dilma Rousseff

page 9

Pour imposer le retrait total de la loi travail, la lutte doit continuer et s'amplifier !

En difficulté pour faire passer leur projet de remise en cause du Code du travail, Hollande et Valls ont passé leur week-end à en préparer une nouvelle version, afin de la faire approuver par certains dirigeants syndicaux.

Ainsi, les indemnités décidées par les Prud'hommes en cas de licenciement abusif ne seraient plus plafonnées comme dans le projet initial, l'article définissant les licenciements économiques serait rédigé autrement, les jeunes en recherche d'emploi pourraient recevoir une allocation. Moyennant ces changements, en grande partie formels, le gouvernement voudrait faire passer tout le reste, c'est-à-dire une remise en cause générale des droits des salariés.

Ce que voudrait imposer cette loi, c'est tout simplement la loi des patrons. Ceux-ci pourraient faire passer la durée quotidienne du travail à 12 heures, ne devraient plus respecter la durée minimum légale de 11 heures entre deux séances de travail, pourraient limiter à 10 % la majoration des heures supplémentaires. Et surtout ils pourraient licencier à leur bon plaisir, par exemple sous prétexte d'une baisse de leur chiffre d'affaires.

Ce projet a été dicté directement au gouvernement par le Medef, qui proteste d'ailleurs dès que l'on parle d'en changer une virgule. Le prétexte est toujours le même : les patrons prétendent que pour qu'ils puissent embaucher, il faut d'abord les autoriser à licencier.

Ce raisonnement absurde nous est répété depuis des années par les gouvernements successifs, même si les faits ont démontré largement qu'il est faux. Jamais, nulle part, les facilités données aux patrons pour licencier ne les ont incités en quoi que ce soit à embaucher.

La vérité, c'est que le patronat voudrait profiter de la situation actuelle pour se débarrasser des quelques limitations que les luttes des travailleurs lui ont imposées au cours des ans. Les patrons estiment que pour cela la période est propice, car ils ont déjà vérifié que ce gouvernement était prêt à faire leurs quatre volontés, même au prix d'un discrédit complet aux yeux de son propre électorat. Ils lui demandent donc d'aller jusqu'au bout, de satisfaire tous leurs désirs.

Puisque Hollande est déjà discrédité, puisque dans un an il perdra le pouvoir, puisqu'au fond il n'a plus rien à perdre, les patrons estiment qu'il doit se sacrifier encore pour eux, et le gouvernement s'exécute.

Valls et Hollande ne font mine de reculer que parce que les réactions à leur loi les inquiètent. Le 9 mars, les grèves et manifestations ont été un succès et ils craignent qu'elles s'amplifient. Eh bien, cela doit justement encourager les travailleurs, les chômeurs, les jeunes, qui sont tous menacés par cette loi, à se mobiliser encore plus largement.

Cette loi vise tous les travailleurs, ouvriers comme employés ou même cadres, en contrat à durée indéterminée ou non, intérimaires ou non. Elle fait partie d'une offensive générale, qui vise aussi par exemple les cheminots, en lutte eux aussi contre la démolition des règles en vigueur dans le transport ferroviaire et qui comme les autres ont fait grève le 9 mars.

Cette loi, qui est une négation des droits des travailleurs, ne peut pas devenir acceptable simplement parce qu'on en aura réécrit certains articles. Le gouvernement trouvera peut-être des dirigeants syndicaux pour la signer, mais il n'y a aucune raison que les travailleurs l'acceptent. C'est eux qui devraient le payer dans leurs conditions de travail, dans leur chair et dans leur vie !

Il faut imposer que la loi Hollande-El Khomri soit purement et simplement retirée. Il n'y a aucune raison d'accepter les reculs qu'elle prévoit. Mais il y a plus encore : cette loi vient après d'autres, dans une série d'attaques systématiques qui visent tous les domaines de la vie, des conditions des travailleurs et de leurs droits.

Dans son acharnement à sauver et augmenter ses profits, le patronat est prêt à nous ramener cent ans en arrière et il trouve pour cela l'oreille complaisante d'un gouvernement qui ne veut rien lui refuser. C'est tout le monde du travail qui doit mettre un coup d'arrêt à cette offensive.

De nouvelles journées de manifestations et de grèves sont prévues, les 17 mars, 24 mars et 31 mars. Il faut y participer de plus en plus nombreux, pour montrer que la force est du côté des travailleurs, pour imposer le retrait total de la loi Hollande-El Khomri et dire au patronat et au gouvernement : « Ça suffit ! »

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ

9 mars : manifestations réussies 3
CPA : précarité entérinée 3
Pas de garantie jeunes 3
Loi El Khomri : faux recul 4
CFDT : Berger joue du pipeau 4
Loi travail : la jeunesse se mobilise 5
Rennes : étudiants dans la rue 5
Medef "la fin des haricots" 5
Le Pen et NKM : paroles de bourgeoises 5
Calais : extrême droite contre migrants 7
Nord et Aisne : PS écarté 7
Église catholique : la loi du silence 16
Fraude fiscale 14
Politique
Le congrès de Lutte ouvrière 6
Nathalie Arthaud : faire entendre le camp des travailleurs 6
Nos résultats aux législatives partielles 6
Notre camarade José de Pedro 7

DANS LE MONDE

Crise financière et BCE 8
Syrie : vers un retrait des troupes russes 8
Brésil : mécontentement contre Rousseff et Lula 9
Côte d' Ivoire : l'attentat de Grand-Bassam 9
Des balles contre des travailleurs en grève 9
Allemagne : progression de l'extrême droite 11
Turquie : attentat suicide 11
Jeu de go 11

IL Y A 110 ANS

La catastrophe de Courrières 10

ENTREPRISES

Fonctionnaires : contre le blocage des salaires et la précarité 12
Conseil départemental du Nord : mobilisation 12
Sanofi : non aux licenciements 12
Harmony of the seas : paquebot géant sur un océan de profits 12
Aluminium Dunkerque : débrayages 13
Carbone Savoie : grève 13
La Poste – Montpellier 13
CHU de Rouen 13
SNCF : grève très suivie 14
Cooperl – Lamballe : succès de la grève 14
PSA-Rennes : chantage odieux 15
Renault Douai 15

LA FÊTE DE LO

les 14,15 et 16 mai 16

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

9 mars : des manifestations réussies qui appellent une suite

Le 9 mars, des manifestations ont eu lieu dans bien des villes. Partout, des travailleurs du public ou du privé de secteurs très divers étaient présents.

LO

De nombreux débrayages ont eu lieu dans des entreprises ce jour-là, pour exprimer la même colère et le même refus de la loi travail. Et, outre les jeunes, les manifestations regroupaient souvent des travailleurs de la SNCF, fortement mobilisés contre les attaques les concernant, similaires à celles de la loi travail.

Tous voulaient exprimer leur rejet des attaques du gouvernement et du patronat, au-delà même de la loi. Car ceux-ci s'attaquent à l'ensemble des travailleurs, quel que soit leur statut, leur âge et leur situation. La loi travail n'est que la dernière en date de ces attaques. La nécessité de mettre un coup d'arrêt à cette politique était au cœur des discussions. Et le fait de se retrouver nombreux, dans une ambiance enthousiaste, avec des jeunes dans la rue, mettait du baume au cœur à bien des manifestants. Cela faisait des années que, malgré les coups, il n'y avait pas eu de tels rassemblements, et chacun se sentait regonflé par le nombre de présents, le mélange des catégories et l'unité dans la même contestation. Cela se lisait sur les visages et dans la chaleur des discussions collectives.

C'est ce que les manifestants ont ressenti à Paris, mais aussi à Lyon, Marseille, Toulouse… Au total, 144 manifestations ou rassemblements ont eu lieu. Tous avaient conscience qu'une journée de manifestation ne pouvait suffire à faire reculer le gouvernement. Mais cette journée aura été un encouragement pour ceux qui veulent agir pour amplifier la mobilisation et qui ont conscience que seule une lutte collective de tout le monde du travail pourra faire reculer ce gouvernement aux ordres des capitalistes.

Marion Ajar

Garantie jeunes : un moulin à vent

Le gouvernement, dans sa tentative de faire croire à des améliorations de la loi travail, a évoqué l'extension de la garantie jeunes.

Il s'agit d'une mesure prise en 2013 et concernant les jeunes de 18 à 25 ans, ni étudiants ni salariés, et qui n'ont pas de revenus. Durant un an, ils peuvent bénéficier d'une aide dégressive de 461,26 euros. En même temps, les missions locales sont censées les aider à s'intégrer au monde du travail en leur faisant des cours sur les règles en entreprise et ils peuvent aussi faire des stages sur le lieu de travail. Cette mesure est appliquée aujourd'hui à 50 000 jeunes. Valls promet d'en faire profiter quelque 200 000 l'an prochain. Mais les chiffres avancés par le gouvernement sont volontairement flous. En effet 900 000 jeunes sont dans la précarité et 500 000 pourraient entrer dans les critères qu'il a établis. Mais celui-ci sait très bien que tous ne feront pas la demande.

Un autre flou énorme entoure le financement de cette mesure. La ministre du Travail El Khomri s'est empressée de rassurer les patrons : ils ne seront pas taxés. L'argent vient de l'Union européenne. Et de toute façon les chiffres approximatifs et le caractère très sélectif de ce dispositif permettent au gouvernement de ne pas avancer de somme précise. Valls brasse de l'air !

M.A.

SIPA

Des jeunes qui ne s'en laissent pas compter.

CPA : la précarité entérinée

En présentant sa nouvelle mouture de la loi El Khomri, Manuel Valls a qualifié le compte personnel d'activité (CPA) qui y figure de *« pierre angulaire d'un droit à une nouvelle chance »* pour les jeunes travailleurs ou les salariés peu qualifiés. En réalité, ce CPA, qui doit entrer en vigueur au 1er janvier 2017, ne fait qu'accompagner la précarité généralisée d'ores et déjà imposée par le patronat, et que cette loi lui permet d'accentuer.

Cette mesure part en effet du principe, entériné par le gouvernement, selon lequel chaque travailleur devrait désormais changer de plus en plus souvent d'emploi au cours de sa vie, formulation derrière laquelle se camouflent les licenciements, les fins de mission d'intérim ou de CDD. Les salariés ainsi obligés de vivre sans ressources garanties pourraient emporter avec eux, lorsqu'ils sont mis dehors par leur patron, les quelques droits qu'ils ont pu acquérir dans l'entreprise en matière de formation par exemple, ou pouvoir prendre un tout petit peu plus tôt leur retraite parce qu'ils ont effectué un travail pénible. Cela prendrait la forme d'un portail Internet qui ne changera pratiquement rien, puisque les deux droits qui figuraient jusqu'à maintenant dans ce CPA, le compte pénibilité et le compte personnel de formation, existent déjà. Il s'agit donc d'une valise vide de nouveaux droits, mais prometteuse de polémiques sur ce que l'on y mettra.

Les discussions sur ce CPA ont été lancées en avril 2015 par Manuel Valls, et elles ont occupé une bonne partie de la conférence sociale d'octobre 2015. Qui aura droit à ce compte ? Quels droits y figureront ? Autant de sujets se prêtant à d'interminables discussions entre organisations patronales et syndicales autour du tapis vert. Le Medef était par exemple opposé à ce que le compte pénibilité soit inclus dans le CPA puis, après tout un psychodrame, il a fini par signer.

La loi El Khomri revue et corrigée va apporter quelques dérisoires modifications à ce CPA en matière de formation. Les salariés sans diplôme auront droit à 40 heures de formation par an au lieu de 24, ce qui selon Manuel Valls leur permettrait *« d'accéder à un niveau supplémentaire de formation tous les dix ans »*. Comme si les agences de Pôle emploi n'étaient pas pleines de chômeurs auxquels on propose une formation, faute de pouvoir leur trouver un emploi ! Autre nouveauté, un compte engagement citoyen va être créé, sur lequel figureront les activités bénévoles en vue d'une validation des compétences ainsi acquises. Ce sera une ligne de plus sur un CV que les patrons mettront à la poubelle !

Le CPA n'est qu'un tissu de phrases creuses, mais cela n'empêche pas Hollande de le présenter comme *« la grande réforme sociale du quinquennat »*.

Daniel Mescla

AGENDA

Fête de Lutte ouvrière

Limoges

Samedi 19 mars à partir de 15 h 30
Salle polyvalente de Boisseuil (derrière la mairie)
À 20 h : allocution de Nathalie Arthaud (entrée libre au moment de l'allocution)

LO

Cercle Léon-Trotsky

Syriza, Podemos… quelles perspectives pour les « gauches radicales » ?

Vendredi 8 avril à 20 h 30
Grande salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor, Paris Ve
Métro Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 3 euros

Loi El Khomri : un faux recul pour maintenir et aggraver tout le reste

En annonçant lundi 14 mars un aménagement de la loi El Khomri, le gouvernement n'a en rien reculé sur le fond. Pire, sur demande du Medef, le préambule de 61 articles qui récapitulait les grands principes et droits fondamentaux des salariés a été supprimé, remplacé par la simple promesse d'une réécriture du Code du travail selon les principes issus du comité Badinter. Avec cette manœuvre discrète, le gouvernement s'ouvre la possibilité d'autres remises en cause.

Gattaz, tout en déplorant au nom du Medef la suppression du plafonnement automatique des indemnités attribuées par les tribunaux, a déclaré que l'essentiel maintenant est de faire adopter et de mettre en application cette loi.

Le patronat peut être satisfait : le gouvernement lui offre la suppression des quelques limites au pouvoir patronal qu'il s'était senti obligé de laisser dans la loi El Khomri. En effet le volet dit de sécurisation des droits des travailleurs contenu dans le préambule disparaît. Ses articles, reprenant les principes « fondamentaux et intouchables » affirmés par la commission Badinter, se présentaient comme la contrepartie des remises en cause contenues dans le projet de loi. Ils allaient de la réaffirmation que le contrat de travail restait la base des relations entre salarié et employeur à l'obligation de transférer les contrats de travail en cas de transfert d'entreprise, à l'interdiction des discriminations, au respect de l'égalité professionnelle des femmes et des hommes, des droits des femmes enceintes. On y retrouvait l'interdiction d'employer un mineur de moins de 16 ans, l'obligation de justifier un licenciement par une cause réelle et sérieuse, l'obligation de compenser les heures supplémentaires, l'interdiction des amendes, le droit aux congés payés, et jusqu'au libre exercice des libertés syndicales et individuelles. Ces « garanties intouchables » sont mises à la poubelle moyennant la promesse de les intégrer à la loi... plus tard !

Sur les 47 articles du projet de loi initial, quels véritables reculs ?

Les reculs du gouvernement ont été extrêmement limités. Le barème des indemnités en cas de licenciement abusif devient indicatif au lieu d'être impératif, mais cela ne rétablit pas les six mois minimum d'indemnités qui étaient reconnus au salarié licencié sans cause réelle et sérieuse et qui s'imposaient aux juges, atteignant même le double dans le cas d'un licenciement suite à un accident du travail. Dans les faits, la majorité des jugements se contentaient d'attribuer le minimum légal. Si demain il n'y a plus de minimum, combien les centaines de milliers de salariés qui viennent réclamer justice se verront-ils allouer ? Pour les licenciements économiques, le journal *Les Échos* peut d'ailleurs titrer : *« Licenciements : la copie préservée »*.

La possibilité de payer au forfait les salariés dans les petites entreprises a été maintenue, sous réserve de l'accord d'un salarié mandaté par un syndicat. Obtenir un tel accord ne devrait pas être trop difficile pour le patron.

Les seules dispositions complètement annulées sont la possibilité de faire travailler les apprentis dix heures par jour et le fractionnement du repos minimum de 11 heures entre deux journées de travail. C'est évidemment la moindre des choses, mais c'est quand même bien peu. Et même la surtaxe sur les contrats précaires, évoquée un temps par Hollande, a disparu.

Le projet de loi doit être combattu plus que jamais

Derrière la mise en scène du gouvernement, des députés socialistes, de syndicats soumis d'avance comme la CFDT, il y a la réalité de dizaines d'articles qui vont rendre les patrons encore plus maîtres à bord, sans contrainte, et les encourager à aggraver toujours plus l'exploitation de leurs salariés. Le principe général édicté est que dans tous les domaines, du salaire aux conditions de travail, aux horaires et aux congés, chaque entreprise pourra faire sa loi. Ce sera la loi du plus fort, donc celle du patron, avec la possibilité de faire travailler plus et de baisser les salaires. Les salariés qui refuseront le changement de leur contrat de travail seront licenciés à leur tort. Les congés payés seront à la merci du patron. Le paiement des jours fériés reste supprimé pour le personnel temporaire, tout comme est maintenu le nouveau contrat CDI intermittent, sans horaire fixe ni durée minimum, c'est-à-dire avec le salarié à la disposition du patron, un peu comme le contrat zéro heure institué en Grande-Bretagne. Et il y a des dizaines d'autres mesures inacceptables dans cette loi.

Alors, non seulement il n'y a aucune raison de se soumettre à cette loi au prétexte du prétendu recul du gouvernement, mais il faut aussi se souvenir que l'examen des lois Macron avait donné lieu jusqu'à la dernière minute à des amendements introduits par le gouvernement, toujours dans le sens d'une aggravation. Il faut imposer le retrait total du projet El Khomri, et cela, seule la lutte le permettra.

Paul Sorel

Manifestation à Paris, le 9 mars.

CFDT : Berger joue du pipeau

Lundi 14 mars, Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, est sorti du bureau de Valls avec le sentiment du devoir accompli. La loi travail, a-t-il déclaré, est désormais acceptable par sa confédération. Mieux même, cette loi comprendrait maintenant des améliorations sensibles pour les travailleurs.

Ce miracle, d'après ce fougueux combattant de la lutte de classe, aurait été obtenu grâce à la pression syndicale. Il parlait probablement des quelques centaines de militants de la CFDT rassemblés samedi 12 mars pour demander des négociations et ne comptait pour rien les centaines de milliers de travailleurs et de jeunes en colère descendus dans la rue mercredi 9 mars, exigeant le retrait pur et simple de la loi.

L'ensemble de la comédie entre le gouvernement et les centrales dites réformistes est une mise en scène, depuis la pseudocontestation du début jusqu'à la prétendue amélioration, pour finir par la prévisible acceptation. À la tête de ces réformistes, la CFDT a depuis longtemps accepté de négocier les reculs successifs imposés par le patronat et les gouvernements, suivant un scénario bien rodé : le gouvernement, sur demande du patronat, exige de couper une jambe aux salariés ; après une entrevue avec la direction de la CFDT, on convient de n'en couper que la moitié et d'encourager le patronat à financer une partie de la béquille maintenant nécessaire ; les négociateurs de la CFDT et le gouvernement se félicitent alors du bon fonctionnement du dialogue social ; la demi-jambe est coupée comme le demandait le patronat. De plus celui-ci obtient de ne pas avoir à payer pour la béquille.

De leur côté, les dirigeants de la CGT et de FO exigent le retrait de la loi travail mais se disent en même temps prêts à négocier sur le sujet, affirmant même avoir des propositions. C'est se dire prêts à un dialogue social du même genre, même si gouvernement et patronat le leur refusent. Ces derniers peuvent en effet se contenter d'un Berger, qui se vend pratiquement pour rien.

Paul Galois

Loi travail : la jeunesse se mobilise

Mercredi 9 mars, les cortèges des manifestations contre la loi travail étaient composés en partie de jeunes, étudiants, lycéens ou travailleurs, qui se sentent concernés à juste titre par les attaques contenues dans cette loi.

À Nantes, Bordeaux, Tours, Toulouse, Lyon, Paris et dans bien d'autres villes, des étudiants ont tenu des assemblées générales, des lycéens ont bloqué leur lycée, des jeunes ont distribué des tracts, fait des réunions d'information autour de cette loi. Dans de nombreux endroits, la mobilisation s'est poursuivie et des manifestations sont prévues le 17 mars. Cela se fait à l'appel des syndicats étudiants et lycéens, et surtout parce que ces jeunes réagissent face à ces reculs sentant qu'ils auront des répercussions sur leur propre vie.

Le gouvernement et certains médias voudraient faire croire que ces jeunes ne connaîtraient pas la loi ou ne comprendraient pas sa légitimité. Mais, justement, ces jeunes sentent bien que le gouvernement cherche à satisfaire les patrons désireux d'accroître leurs profits en aggravant l'exploitation.

De plus en plus de jeunes travaillent pour payer leurs études, ou comme apprentis, ou en alternance. Ils connaissent déjà les heures supplémentaires non payées, les erreurs ou retards dans les payes, les petites et grandes entourloupes des patrons qui espèrent profiter de leur jeune âge pour s'asseoir sur leurs droits. Ils comprennent donc très bien ce que signifie la possibilité offerte aux patrons de les faire travailler plus longtemps, le non-paiement des jours fériés pour les intérimaires et les saisonniers, etc. Ils savent déjà que la société ne leur offre que la précarité. Des jeunes magasiniers aux futurs ingénieurs, cela veut dire des salaires de misère, l'impossibilité de se loger, d'envisager un avenir autre que le chômage ou la soumission toujours croissante aux impératifs des patrons.

Des manifestants exprimaient ce sentiment avec des pancartes : *« La loi travail on n'en veut pas, on n'est pas du bétail »*, *« Capitalistes, c'est vous les terroristes »*, etc. Ils ont raison. L'économie capitaliste est incapable de sortir de la crise et même, pire, elle produit des krachs financiers à répétition. Alors, les patrons n'ont pas d'autre possibilité que d'écraser la classe ouvrière pour continuer à nager dans leur océan de richesses. Et l'ordre bourgeois se traduit par des guerres, une misère gigantesque et un chaos qui se généralise. Alors, ils ont raison de se poser des questions sur la société dans laquelle ils veulent vivre. Et le meilleur moyen de se les poser est de lutter.

Marion Ajar

C. BIOLCHINI

Les jeunes de Grenoble en cortège.

Rennes : étudiants dans la rue

La mobilisation a été forte, parmi les étudiants, contre la loi El Khomri. Dès le lundi 7 mars, 150 se sont réunis à l'Institut d'études politiques pour discuter de la mobilisation contre la loi. Le lendemain, ils étaient plus de 450 à Rennes 2 pour voter à l'unanimité le retrait du projet de loi.

Les prises de parole pour expliquer en quoi la loi était inacceptable ont été nombreuses. La plus grande facilité à licencier, l'inversion des hiérarchies entre les accords d'entreprise et le Code du travail, la journée de 12 heures et la semaine de 60 heures furent parmi les éléments les plus critiqués.

À l'occasion de la manifestation du 9 mars, ils étaient plus de 500 à partir de la faculté, rejoints par les professeurs, pour aller au rassemblement prévu au Parlement de Bretagne. La manifestation a regroupé 4 500 personnes pendant deux heures sous la pluie.

Depuis, la mobilisation ne faiblit pas : une nouvelle assemblée générale a eu lieu jeudi 10 mars, regroupant plus de 500 étudiants. Chaque jour, des piquets de grève se tiennent toute la journée pour informer et appeler aux manifestations prévues les 17, 24 et 31 mars.

Ce que sera la suite du mouvement, personne ne le sait. Mais une première victoire a été remportée, car de nombreux étudiants ont ainsi participé à leur première assemblée, voire à leur première manifestation. Et ils savent que d'autres se sont mis en mouvement dans tout le pays.

Correspondant LO

Medef : la fin des haricots selon Gattaz

À l'annonce de la version remaniée de la loi travail proposée par le gouvernement, les patrons petits et grands n'ont pas manqué de superlatifs pour faire entendre leur désapprobation, Gattaz parlant même de *« fin des haricots »* si les reculades continuaient. Les pauvres s'estiment trahis face au combat qu'ils disent vouloir mener contre le chômage.

Comment pourrait-on embaucher, répètent-ils en boucle, si l'on n'a pas le droit de licencier à sa guise ? C'est ce qui ressortait des interviews de patrons, dont les médias se sont largement fait l'écho.

« De quoi j'ai peur ? Des Prud'hommes. Quand j'embauche quelqu'un, je pense à cela », a déclaré l'un d'eux. Gattaz, le patron du Medef, a lui aussi été « déçu » par leur déplafonnement, jugeant que la première version de la loi, dans laquelle les indemnités de licenciements étaient limitées, était *« un élément important pour relancer l'emploi »*, notamment dans les petites entreprises qui sont, a-t-il dit sans voir son nez s'allonger, *« un vrai gisement de créations d'emplois »*.

Même son de cloche, les larmes de crocodile en plus, du côté de François Asselin, de la CGPME : *« Personne ne nous connaît, personne ne nous comprend »*, s'est-il plaint ; pourtant, *« ceux qui créent de l'emploi en France, ce sont les TPE, les patrons de PME »*. Le tout s'appuyait sur un sondage commandé par le Medef, qui concluait que 46 % des chefs d'entreprise auraient embauché des salariés si les règles sur le licenciement avaient été assouplies. Il est sûr que 100 % des licenciements auraient bien été facilités, avec dans le meilleur des cas des indemnités considérablement réduites, si les Prud'hommes avaient donné tort à leur employeur. Par ailleurs, rien ne garantit, et leurs serments moins que toute chose, que les patrons auraient embauché ne serait-ce qu'un salarié en contrepartie.

Marianne Lamiral

Le Pen et NKM : paroles de bourgeoises

Invitée sur France Inter le matin du 9 mars, Marion Maréchal-Le Pen (FN) s'est exprimée sur la loi El Khomri. À la question : *« Irez-vous manifester aujourd'hui ? »*, elle a répondu : *« Non, ce n'est pas prévu au programme. »* Quant au projet de loi : *« Je trouve qu'il peut poser de bonnes questions mais apporter de mauvaises réponses… On aurait mieux fait de baisser les charges qui pèsent sur les patrons… on aurait mieux fait de passer aux 39 heures payées 39. »*

Le lendemain 10 mars, sur la même radio à la même heure, l'invitée était Nathalie Kosciusko-Morizet (LR). Après avoir dit que les jeunes qui avaient manifesté la veille aux côtés des salariés *« se trompent de combat »*, elle s'est réjouie de ce qui, selon elle, représente l'avenir du monde du travail : *« La jeunesse va vivre dans un monde dans lequel la norme ne sera pas le CDI. Déjà aujourd'hui, au moment de l'embauche, très peu sont embauchés en CDI. Le modèle du travail avec toute la vie le même travail, en CDI, dans la même entreprise : c'est fini ! De plus en plus c'est plusieurs entreprises successives, mais demain ça ne va même pas être ça. Ça va être plusieurs patrons en même temps, ça va être un contrat salarié le matin, une prestation l'après-midi. »*

Précarité absolue pour les jeunes, cadeaux pour les patrons : voilà de quoi rêvent Le Pen ou NKM… avant peut-être que les manifestations des travailleurs et des jeunes ne provoquent un réveil brutal.

Julie Lemée

Le congrès de Lutte ouvrière : affirmer le courant communiste révolutionnaire

Le congrès annuel de notre organisation s'est tenu les 12 et 13 mars. Les textes d'orientation votés ainsi que des extraits des interventions de nos camarades seront publiés dans le numéro 174 de mars 2016 de notre revue *Lutte de classe*.

Le congrès a constaté combien la situation, tant intérieure qu'internationale, est profondément marquée par la crise économique et ses conséquences sociales et politiques. Un risque de krach financier plus grave encore qu'en 2008 plane sur l'économie mondiale. Mais, même sans un tel nouvel épisode catastrophique, l'économie ne sortant pas du marasme, toutes les tensions et contradictions économiques et politiques ne pourront que s'aggraver.

Les guerres qui se développent en différents endroits de la planète ont déjà dévasté des régions entières et menacent même de dégénérer en conflits ouverts entre puissances régionales. L'intensification du terrorisme et les migrations forcées de millions de gens, qui sont deux conséquences directes de ces guerres, ont illustré toute l'horreur et l'inhumanité de la société actuelle, fruit de la domination des grandes puissances impérialistes.

L'évolution dans un sens réactionnaire est un phénomène général de la vie politique, et il s'accélère. À l'échelle nationale, cela est reflété et aggravé par la poussée électorale du Front national, mais cette évolution est aussi encouragée par la droitisation des Républicains, et surtout par la droitisation du PS, visible dans le tournant sécuritaire grossier pris par le gouvernement à la suite des attentats de novembre.

Au niveau économique et social, la proposition de baisser les allocations chômage et la loi travail montrent que le gouvernement est un gouvernement de combat contre les travailleurs. Il ne s'agit pas d'un tournant. Hollande mène une politique antiouvrière depuis son arrivée au pouvoir. Juppé, Sarkozy et Fillon peuvent dire que Hollande n'a pas de cap, ni de colonne vertébrale : la réalité est qu'en matière de mesures antiouvrières et de cadeaux patronaux, il les a tous dépassés de plusieurs têtes.

Avec la loi El Khomri, la politique antiouvrière de Hollande saute aux yeux de la grande majorité des classes populaires et a suscité une protestation qui peut amener un réveil de la combativité du monde ouvrier. Si la mobilisation prend de l'ampleur, elle redonnera confiance aux travailleurs, et l'envie de riposter aux coups patronaux. C'est ce qui sera le plus déterminant pour l'avenir.

La vie des travailleurs ne changera que s'ils se battent à nouveau pour leurs intérêts, contre toutes les attaques du gouvernement, que si le rapport de force entre eux et le patronat change.

Notre congrès a aussi laissé une grande place aux interventions des groupes qui militent sur les mêmes bases que Lutte ouvrière : en Côte d'Ivoire, en Haïti, en Turquie, en Grande-Bretagne, en Espagne, en Italie, en Allemagne, en Belgique, aux États-Unis, ainsi qu'aux Antilles et à La Réunion.

Enfin, même si aucune élection ne peut suffire à changer la vie des travailleurs, il faut que le monde du travail puisse s'y manifester et mettre en avant ses intérêts. C'est la raison pour laquelle le congrès a décidé à l'unanimité de présenter la candidature de notre camarade Nathalie Arthaud à l'élection présidentielle de 2017.

LO

LO

Nathalie Arthaud : faire entendre le camp des travailleurs

Lors d'une conférence de presse tenue le 14 mars, notre camarade Nathalie Arthaud a notamment expliqué les raisons pour lesquelles, à travers sa candidature, Lutte ouvrière sera présente à l'élection présidentielle :

« Pour que les travailleurs soient en mesure de se battre réellement et usent de la force que leur donnent les grèves et les manifestations, il faut qu'ils soient capables d'affirmer leur point de vue de classe, d'exprimer leurs mots d'ordre. Il faut qu'ils puissent apparaître comme une force politique.

Le problème, et il n'est pas nouveau, c'est que les travailleurs laissent la politique aux représentants de la bourgeoisie. Je serai candidate pour faire entendre le camp des travailleurs. Tous les autres candidats vont se présenter au nom des Français, du peuple, de l'intérêt général. Tous nous expliqueront qu'ils ont des idées géniales pour concilier les intérêts patronaux et les intérêts des travailleurs. Et que tout ira bien s'ils sont élus. (…)

À l'inverse de tous ces gens-là, nous disons que, pour garantir les intérêts des travailleurs, il faut faire payer la bourgeoisie. À l'inverse de tous ces gens-là, nous ne prétendons pas avoir une politique pour résoudre les problèmes de l'économie en général, ou pour relancer la croissance économique. Parce que ce n'est pas possible dans le cadre de ce système où le seul moteur est le profit individuel et la concurrence aveugle. (…)

Par ma candidature, nous tenons à assurer la présence dans cette élection du courant communiste révolutionnaire. Ce courant communiste a fait partie du mouvement ouvrier depuis toujours, il a eu des hauts et des bas mais il n'a pas disparu. Le PCF ne le représente plus depuis longtemps. Quant à Jean-Luc Mélenchon, il ne s'en réclame même pas.

Eh bien, le courant communiste révolutionnaire existe toujours dans ce pays, il est représenté par notre parti et, par ces temps de crise de l'économie capitaliste, il représente la seule perspective positive pour les travailleurs et pour la société dans son ensemble ! »

Législatives partielles : nos résultats

Les élections législatives partielles qui ont eu lieu le 13 mars dans la 10e circonscription du Nord et dans la 2e de l'Aisne ont été marquées par une très forte abstention et par l'effondrement des votes pour le Parti socialiste. En perdant de très nombreuses voix, celui-ci continue de payer la politique antiouvrière du gouvernement de Hollande et Valls.

Malgré l'abstention record, en particulier dans les quartiers populaires, le nombre de travailleurs qui ont voté pour Lutte ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs s'est maintenu par rapport aux régionales de décembre 2015 et a progressé par rapport aux législatives de 2012.

Même s'ils ne constituent qu'une petite fraction de l'électorat populaire, les 511 électeurs, soit 2,96 % des voix, dans la 10e circonscription du Nord, et 528 électeurs, soit 2,19 % des voix, dans la 2e circonscription de l'Aisne, qui ont voté pour Lutte ouvrière ont exprimé leur rejet des attaques du patronat, leur opposition à la politique antiouvrière de Hollande-Valls, leur dégoût des partis traditionnels, mais aussi leur rejet du FN qui aspire lui aussi à servir le patronat.

L'existence de ces électeurs est un réel encouragement pour ceux qui veulent que renaisse un parti ouvrier capable de combattre cette société d'exploitation et d'y mettre fin, après toutes les trahisons dont les partis de la gauche de gouvernement, Parti socialiste et Parti communiste, ont été responsables.

Dans le Nord et l'Aisne : le Parti socialiste écarté

L'abstention dans les élections partielles du 13 mars a été beaucoup plus importante qu'aux législatives de 2012 et la plupart des partis ont perdu en nombre de voix.

Sur la 2e circonscription de l'Aisne, les électeurs de 2012 du Parti socialiste ne se sont sans doute pas déplacés, car il perd 12 000 voix. Mais Les Républicains en perdent eux aussi 8 600. Le Front national a presque fait le plein de ses voix de 2012, puisqu'il ne perd que 360 voix, et son score fait le double de celui du PS.

Sur la 10e circonscription du Nord, le FN perd beaucoup plus de voix, que ce soit par rapport aux régionales de 2015 ou aux législatives de 2012. Par rapport à ces dernières, l'écart est de plus de 2 000 voix.

Dans les deux circonscriptions, le Parti socialiste n'a pas assez de voix pour se maintenir, la droite est en tête, et il y aura donc deux duels droite-FN, puisque c'est ce dernier qui arrive en 2e position. C'est dire que si, au premier tour, les électeurs ont pu voter Lutte ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs, c'est le seul choix qu'ils pourront refaire au second tour en mettant le même bulletin dans les urnes !

Le Parti communiste, qui se présentait sous deux étiquettes (l'une Front de gauche et l'autre uniquement PC), a maintenu ses voix dans l'Aisne. Cela recouvre probablement le vote d'anciens électeurs du PS qui souhaitaient exprimer leur critique de la politique du gouvernement, avec comme perspective un nouveau rassemblement de la gauche que défend le PC. La deuxième liste a probablement permis aussi à des électeurs du Parti communiste de marquer leur défiance vis-à-vis de cette politique défendue par la majorité du PCF. Dans le Nord, où il n'y avait qu'une candidature, le nombre d'électeurs du Parti communiste a baissé, divisé par deux par rapport aux législatives.

Correspondant LO

Calais : groupes d'extrême droite contre migrants

À Calais, les groupuscules proches de Génération identitaire et autres courants fascisants s'agitent et se font voir. Depuis quelques mois, des agressions organisées, très brutales, se sont multipliées contre les migrants. Suite à une enquête de la police, des suspects ont été interpellés, et parmi eux se trouvent des proches de ces groupes d'extrême droite.

Aux abords d'une manifestation, pacifique et bien sûr sans arme, de soutien aux migrants, un autre de ces énergumènes a sorti et pointé un fusil contre des réfugiés. Arrêté, il a été relaxé par le tribunal en invoquant… la légitime défense. À peine libéré, il a été à nouveau arrêté, parmi les quatorze individus interpellés à l'issue du rassemblement organisé samedi 12 mars à Calais à l'initiative de Génération identitaire.

Tôt le matin, à un moment où ils ne risquaient pas de rencontrer grand monde, deux groupes d'une quarantaine de militants, dont une grande partie venaient d'autres villes mais où il y avait aussi des Calaisiens, ont bloqué deux carrefours aux entrées de Calais durant une heure. Ils ont enflammé des pneus et lancé des fumigènes, arborant des slogans et banderoles nationalistes et antimigrants : *« Rentrez chez vous »*, *« On est chez nous »*. Ils ont été délogés au bout d'une heure par la police, certains ont résisté à l'interpellation, et ont été condamnés à trois mois de prison ferme.

Ces groupes d'extrême droite, en dehors du Front national mais prospérant sur le fumier de ses idées réactionnaires et ayant de multiples liens individuels avec le FN, n'hésitent pas aller au-delà du terrain électoral pour mener des actions violentes. Ils sont un danger pour tous, et il faut les empêcher de prendre de l'ampleur.

Correspondant LO

SIPA

Arrestation d'un militant d'extrême droite.

Notre camarade, José de Pedro

Notre camarade José de Pedro, que nous appelions Ordé, vient de nous quitter à l'âge de 64 ans, après avoir résisté pendant des années à la maladie, causée en grande partie par des conditions de travail très pénibles, dont les fumées de soudure et l'exposition à l'amiante.

Fils d'un ouvrier de Michelin, émigré espagnol qui avait fui la guerre civile, il était déjà révolté par la société alors qu'il suivait une formation de menuisier-ébéniste au collège technique de Clermont-Ferrand. C'est là, à 16 ans, qu'il rencontra les camarades de Voix ouvrière pendant les grèves de Mai 1968. Ses premiers emplois dans la région lui apprirent vite ce qu'est l'exploitation, comme ouvrier dans une meunerie, puis dans une fabrique de palettes, finalement aux Ateliers de construction du Centre (ACC) à Clermont-Ferrand, où il participa à un premier bulletin d'entreprise.

Pensant pouvoir trouver dans sa qualification un travail plus intéressant dans une fabrique de caravanes à Trignac en Loire-Atlantique, on l'y voit débarquer en mobylette… Puis José se tourna vers les Chantiers de l'Atlantique de Saint-Nazaire, où il se fit embaucher en 1974 après une formation de soudeur. Élu délégué CGT en 1976, il anima une commission jeunes. Très rapidement, les dirigeants du syndicat mirent le holà à son activité et menèrent une campagne de calomnies contre les gauchistes que, disaient-ils, *« la direction avait embauchés en 1974 pour casser la CGT »* !

En 1977, l'appareil CGT refusa de le mettre à nouveau sur ses listes de candidats, malgré la protestation de nombreux syndiqués de son atelier. Sans mandat syndical, José n'en continua pas moins son activité de militant du syndicat, et avant tout de militant politique révolutionnaire.

LO

En 1982, alors que les Chantiers de l'Atlantique venaient d'être nationalisés, un mouvement de protestation contre le licenciement de 135 travailleurs de l'entreprise Mécanique prit de l'ampleur. José fut bien sûr de tous les débrayages, en particulier le jour où la direction, par provocation, se barricada dans ses bâtiments. En colère, les ouvriers firent sauter la porte avec un chalumeau et, dans la foulée, envahirent l'ensemble des bureaux.

La direction finit par annuler les licenciements, mais se vengea en licenciant quatre militants CGT parmi les plus actifs, dont José. Ils ne furent pas oubliés, un comité de soutien aux licenciés se forma et obtint la condamnation de l'entreprise pour licenciements abusifs. Mais cela ne faisait pas obligation au patron de les réembaucher.

Après une nouvelle formation de tuyauteur, José parvint à se faire embaucher en intérim dans des entreprises locales, sous-traitantes des Chantiers. C'était un pied de nez à la direction, puisqu'il revenait travailler dans l'entreprise qui l'avait licencié !

Reconnu atteint par l'amiante, José put bénéficier d'un départ à la retraite anticipé de trois ans. Ses camarades de Loire-Atlantique le virent repartir en Auvergne avec regret, mais assurés qu'il continuerait à y défendre ses idées.

Revenu à Riom, la ville qui l'avait vu grandir, José n'eut de cesse de rencontrer des militants de la CGT, ne ménageant pas ses efforts pour animer l'union locale et soutenir les travailleurs des petites entreprises en tant que défenseur du salarié. L'Union locale CGT de Riom lui a rendu un hommage chaleureux par la voix de ses militants, venus nombreux à ses obsèques.

Lutte ouvrière est fière d'avoir eu dans ses rangs un tel militant ouvrier, trotskyste, c'est-à-dire communiste et révolutionnaire.

Crise financière : la fuite en avant de la BCE

Jeudi 10 mars, Mario Draghi, président de la Banque centrale européenne (BCE), a annoncé une série de mesures spectaculaires destinées à relancer le programme de rachat de titres de dette aux banques, compagnies d'assurances et autres institutions financières démarré il y a un an, en mars 2015.

Cette opération d'injection massive d'argent sur les marchés financiers, prévue à raison de 60 milliards d'euros par mois jusqu'en septembre 2016, était censée inciter les banques à prêter aux entreprises et aux ménages, et donc à faire redémarrer l'économie. Il n'en a rien été. Les banques ont investi l'argent reçu sur les marchés financiers et ont alimenté la spéculation.

En janvier et au début du mois de février, la révision à la baisse des perspectives de l'économie mondiale, notamment chinoise, et la baisse spectaculaire du prix du pétrole ont provoqué une tempête sur les marchés boursiers. Le 21 janvier, Mario Draghi a donc fait savoir qu'il avait *« le pouvoir, la volonté et la détermination d'agir »* et la possibilité *« d'agir sans limite »*, renvoyant à la prochaine réunion des dirigeants de la BCE prévue en mars. C'était dire que, quoi qu'il arrive, les milliards de la BCE ne cesseraient pas d'affluer dans les caisses des spéculateurs : la Banque centrale ne les laisserait pas tomber.

Le 10 mars, Draghi a tenu parole et annoncé une série de mesures destinées à *« frapper très fort »* : la baisse du principal taux directeur de la BCE, porté de 0,05 % à 0 % ; l'augmentation de son programme mensuel de rachat de titres, qui passera à partir d'avril de 60 milliards à 80 milliards d'euros ; l'extension du programme de rachat de titres aux obligations d'entreprises privées ; enfin des prêts à long terme seront proposés aux banques à 0 %, c'est-à-dire gratuitement, voire dans certains cas à un taux d'intérêt négatif : dans ce cas, c'est l'établissement prêteur qui paye des intérêts à l'établissement emprunteur. Ces mesures ont été qualifiées d'inattendues par la presse, qui a ajouté qu'elles avaient tout du *« plan de la dernière chance »*.

Si l'on en croit le journal *Les Échos* daté du 10 mars, *« l'accueil des marchés a été très mitigé, les doutes persistant sur l'efficacité du plan »* en matière de relance de l'économie. Les nouvelles mesures annoncées ne peuvent en tout cas que préparer l'explosion de nouvelles bulles spéculatives et un nouvel épisode d'aggravation de la crise.

Jusqu'à maintenant, en fait de relance de l'économie réelle, le seul résultat tangible et la seule justification invoquée pour les milliards déversés par les différentes banques centrales – américaine, européenne, japonaise… – a été l'explosion de la valeur des actions et des prix de l'immobilier et autres supports de placement, autrement dit la relance de la spéculation et l'enrichissement des spéculateurs.

Les masses de dollars, de yens ou d'euros, fabriqués et distribués par les grandes banques centrales, n'ont que très peu nourri la consommation des ménages et les investissements dans la production. Au contraire, elles ont aggravé la situation, en aboutissant d'un côté à enrichir les riches et, de l'autre, à appauvrir les pauvres, en attendant l'explosion de l'énorme bulle financière qu'elles ont nourrie.

Jean-Jacques Lamy

Côte d'Ivoire : les criminels djihadistes… et la situation qui les engendre

15 personnes ont été tuées et 33 blessées dans l'attentat terroriste qui a eu lieu le 13 mars à Grand-Bassam, en Côte d'Ivoire. Dans cette station balnéaire située à 40 kilomètres de la capitale ivoirienne, un commando d'al-Qaida au Maghreb islamique (Aqmi) a ouvert le feu sur tous ceux qui se trouvaient sur la plage, avant de pénétrer dans les hôtels les plus proches pour continuer sa tuerie.

C'est la première fois que la Côte d'Ivoire est atteinte par de tels actes, mais cela ne constitue pas une surprise. L'évolution de la situation a montré que les groupes djihadistes ont choisi de frapper partout dans la région, et qu'ils y parviennent. Lorsque l'armée française est intervenue en janvier 2013 au Mali, Hollande prétendait éradiquer le terrorisme. Ces groupes ont bien été chassés des villes du nord du Mali où ils faisaient régner la terreur, mais ils ont pris pour cible des zones jusque-là épargnées. Le centre et le sud du Mali ont été visés d'abord, avec les attentats commis à Bamako en novembre 2015, où vingt personnes ont trouvé la mort à l'hôtel Radisson Blu, puis le Burkina Faso, où les djihadistes ont mitraillé les terrasses de Ouagadougou, la capitale, avant de se retrancher dans l'hôtel Splendid.

À chaque fois, ce sont des lieux fréquentés par les Européens qui sont symboliquement pris pour cible, des endroits où se retrouvent touristes, salariés d'entreprises travaillant sur place ou expatriés. Mais à chaque fois aussi le plus lourd contingent de victimes est fourni par les Africains, employés des hôtels et des restaurants ou simples passants. Les attaquants ouvrent le feu sur tous ceux qu'ils rencontrent, montrant ainsi leur mépris de la population, quelle que soit la couleur de sa peau ou sa religion, dans le seul but de faire régner la terreur. Cela a été encore une fois le cas à Grand-Bassam, où les gens présents sur cette plage se sont enfuis comme ils pouvaient pour échapper aux balles, protégeant leurs enfants, quand ils ne les perdaient pas dans la cohue.

La généralisation de tels actes montre bien la vanité des prétentions de Hollande à mettre fin au terrorisme djihadiste en déployant l'armée française en Afrique. La politique menée par les puissances impérialistes dans le monde, au Moyen-Orient ou en Afrique, a créé un terreau sur lequel de tels groupes surgissent sans cesse. Les dirigeants qui pilotent cette politique, à Paris, Washington ou Londres, entretiennent cette situation, créant partout de nouveaux foyers de tension pour défendre les profits de leur impérialisme. Ils sont les ennemis mortels de la population, au même titre que les djihadistes.

Daniel Mescla

Des balles contre les travailleurs en grève

Dans le numéro du 14 février de leur journal *Le Pouvoir aux travailleurs*, nos camarades de l'Union africaine des travailleurs communistes internationalistes (UATCI-UCI) relataient la grève qui s'est déroulée en janvier à la sucrerie Sucaf-CI et où deux grévistes ont été tués par la police. Cette société est une filiale de la société Somdiaa, l'un des plus importants groupes agroalimentaires français en Afrique, dont les filiales sont aussi implantées au Tchad, au Cameroun, au Congo, en Centrafrique, au Gabon, au Togo et à La Réunion. Les capitalistes français font leurs profits en Afrique avec la sueur mais aussi le sang des travailleurs du pays, assurés qu'ils sont de la complicité des autorités locales.

« Les travailleurs de Sucaf-CI de Ferké1 et Ferké2, une entreprise de production de sucre située au nord de la Côte d'Ivoire, sont entrés en lutte le 8 janvier. Ils se battent contre la précarisation de leur emploi due au fait que le patron a cédé certains secteurs à des sous-traitants, occasionnant une baisse drastique des salaires.

Selon un travailleur, *« un chauffeur saisonnier qui percevait 170 000 francs CFA* (équivalant à 256 euros) *se retrouve avec un salaire de 90 000 F chez le sous-traitant, un ouvrier qui était payé à 85 000 F se retrouve avec 60 000 F »*, etc. Ils protestent par la même occasion contre les mauvaises conditions de travail et les heures supplémentaires non payées. En effet plusieurs parmi eux travaillent 12 heures durant et sont payés pour 8 heures. Ils ne bénéficient pas de couverture médicale, même en cas d'accidents professionnels.

À la fin de la dernière campagne sucrière, le patron avait félicité les salariés pour le travail bien fait. Ce qui veut dire qu'il s'en est mis plein les poches. Les travailleurs s'attendaient alors à une augmentation de leur salaire, mais grande fut leur surprise de voir les patrons se débrouiller pour réduire les salaires dans le but d'accroître encore plus le profit des actionnaires.

Et quand les travailleurs ont réclamé leur dû, le patron, plutôt que de chercher à résoudre ce problème, s'est arrangé avec les autorités à son service pour faire venir les gendarmes et mater les travailleurs.

Les forces de l'ordre n'ont pas hésité à faire usage de leurs armes. Elles ont tiré à balles réelles, faisant deux morts et plusieurs blessés. Une dizaine de travailleurs ont été arrêtés et jetés en prison.

Cet exemple montre clairement à quel point les autorités sont du côté du patronat. »

Brésil : Dilma Rousseff et Lula concentrent le mécontentement

La police brésilienne a annoncé 3,3 millions de manifestants dans près de 400 villes, dont 1,4 million à Sao Paulo. Les organisateurs parlent de 6,6 millions. Ce qui est sûr, c'est que dimanche 13 mars il y avait beaucoup de monde dans les rues, à l'appel de l'opposition de droite, pour réclamer le départ de la présidente du Brésil Dilma Rousseff et l'arrestation de l'ex-président Lula.

MSLESTRATEGIA.COM

Manifestation monstre dans les rues de Sao Paulo.

Le 15 mars 2015 déjà, 2,5 millions de personnes avaient manifesté contre la corruption et réclamé la démission de la présidente, sans appel officiel des partis d'opposition. Ceux-ci semblent désormais décidés à réclamer le départ de Dilma Rousseff. Ce n'est pas seulement que le scandale de corruption autour de la compagnie pétrolière nationale, Petrobras, n'en finit pas d'atteindre ministres, dirigeants politiques et industriels. C'est surtout que la crise économique a atteint le Brésil.

Le chômage s'étend, l'inflation est de retour, ébranlant la confiance. Les années Lula, 2003-2010, avaient vu des créations d'emplois, une augmentation des revenus de la population la plus pauvre, en même temps que l'explosion des exportations de matières premières et des profits des banques et des grands groupes agroindustriels et miniers. Aujourd'hui, aussi bien la Chine que les pays riches réduisent leurs achats de soja ou de minerai de fer, mettant fin à la prospérité brésilienne.

Certes, l'opposition de droite n'a pas de recette miracle pour faire redémarrer l'économie, et c'est pourquoi d'ailleurs elle a longtemps hésité à réclamer un changement à la tête de l'État, préférant attendre les élections prévues pour octobre 2018. Mais le camp gouvernemental lui-même est en train de lâcher la présidente. Le Parti des travailleurs (PT) de Lula et Rousseff gouvernait en alliance avec le PMDB, un parti de caciques à la recherche des postes les plus lucratifs possible. Or les députés et sénateurs du PMDB votent de plus en plus avec l'opposition. Le gouvernement pourrait se retrouver minoritaire et la présidente n'aurait plus que le choix entre démissionner ou convoquer de nouvelles élections, qui apparaissent comme perdues d'avance.

Quels que soient les calculs et les plans des partis, c'est aujourd'hui la mobilisation dans la rue qui menace Dilma Rousseff, tout comme en 1992, quand elle avait fait démissionner le président corrompu Fernando Collor. La présidente dénonce un coup d'État de l'opposition contre un gouvernement régulièrement élu. Mais visiblement elle n'a pas des millions de partisans prêts à descendre dans la rue pour sa défense.

La crise politique sera sans doute exploitée en grande partie par l'opposition de droite. Mais, pas plus que le gouvernement actuel, elle n'ouvrira d'issue à la crise économique et sociale qui frappe le pays, et en premier lieu les travailleurs.

Vincent Gelas

Syrie : vers un retrait des troupes russes ?

À la surprise générale, ou au moins à la surprise des commentateurs, Vladimir Poutine a annoncé lundi 14 mars le début du retrait de la majeure partie des troupes russes stationnées en Syrie. Il ne s'agit pas d'un retrait total. L'armée russe aura toujours au moins un site de maintenance, *« pour permettre la surveillance de la trêve des combats »*, dit-elle. Et un responsable militaire russe en Syrie a confirmé que l'aviation continuerait ses frappes contre des « objectifs terroristes ».

Cinq mois après le début de son intervention, l'armée russe a aidé le pouvoir de Bachar al-Assad à se remettre en selle, en bombardant les régions dominées par l'opposition : de Daech à l'Armée syrienne libre en passant par toutes sortes de milices djihadistes. Malgré les déclarations hypocrites des dirigeants des grandes puissances, l'intervention russe non seulement ne les a pas gênés mais les a même tirés d'un mauvais pas.

En effet, après avoir tenté dans un premier temps d'utiliser les milices djihadistes pour abattre le régime d'Assad, les dirigeants impérialistes ont constaté qu'ils ne maîtrisaient plus rien et que le chaos engendré par ces milices se retournait contre eux. Ils se sont alors orientés vers la recherche d'une solution politique, non pas contre le régime d'Assad mais en s'appuyant sur lui et ses alliés, l'Iran, les milices du Hezbollah libanais, mais aussi les milices kurdes. L'intervention russe est allée dans leur sens.

Mais cette intervention, en renforçant les alliés d'Assad et en affaiblissant ses opposants, a modifié le rapport des forces et a pris à rebrousse-poil les puissances régionales comme la Turquie et l'Arabie saoudite, qui avaient combattu Assad et soutenu les milices djihadistes. Cela a aussi entraîné de nouvelles tensions, notamment entre la Turquie et la Russie, ou encore entre l'Iran et l'Arabie saoudite, puissances rivales de longue date.

Depuis le 27 février, sous la pression des États-Unis, une trêve a cependant été décrétée entre les forces fidèles à Assad et l'opposition. Des négociations sont censées avoir lieu à Genève. Il est possible que l'annonce de Poutine soit un geste d'apaisement vis-à-vis de la Turquie et de l'Arabie saoudite, pour aider à l'ouverture de ces négociations, dans une situation où le régime d'Assad, allié de la Russie, est en relative position de force. D'autant plus que cette trêve a aidé à geler les velléités d'intervention militaire directe en Syrie dont menaçaient l'Arabie saoudite et ses alliés.

AP

Base militaire russe en Syrie.

Une véritable fin de la guerre en Syrie est encore très loin. Les rivalités entre les puissances régionales et internationales se sont multipliées et amplifiées, et une étincelle peut mettre le feu aux poudres. L'annonce de Poutine, dont on ne sait pas par quoi elle se traduira concrètement, n'y change pas grand-chose. Quant à la population syrienne, elle reste prise au piège. Entre la férocité du pouvoir de Bachar al-Assad, la barbarie des intégristes de Daech et des autres djihadistes, et les destructions dues aux innombrables bombardements, ceux qui n'ont pas pu fuir continueront pour longtemps à vivre un véritable enfer.

Pierre Royan

Allemagne : l'extrême droite exploite la crise des migrants

Les élections régionales de dimanche 13 mars dans trois Länder, les États-régions d'Allemagne, auxquelles ont participé près de treize millions d'électeurs, ont été marquées par d'importants déplacements de voix, et surtout par le succès brutal du parti d'extrême droite AfD, Alternative für Deutschland, l'Alternative pour l'Allemagne.

DPA

Pour beaucoup d'Allemands, les migrants sont les bienvenus.

Ce parti, créé en 2013, n'existait pas lors des dernières élections régionales. Il a recueilli 12,6 % en Rhénanie-Palatinat, 15 % dans le Bade-Wurtemberg, deux Länder de l'ouest, et même plus de 24 % en Saxe-Anhalt, à l'est de l'Allemagne.

Jamais depuis 1945 l'extrême droite n'avait enregistré de tels succès. Même ces dernières années, alors que dans la plupart des pays européens elle gagnait du terrain, l'Allemagne semblait rester relativement imperméable à sa démagogie, en partie à cause de la forte présence de l'histoire du nazisme : il y avait une répulsion, presque un tabou contre les idées nationalistes, racistes, sachant à quelles horreurs elles ont conduit. Maintenant, depuis plusieurs mois, la parole d'extrême droite se libère mais pour beaucoup de gens en Allemagne, ce succès électoral a été un choc.

Le 13 mars, la participation électorale a nettement augmenté partout, de l'ordre de 10 % en Rhénanie-Palatinat et en Saxe-Anhalt. Une partie des abstentionnistes habituels sont retournés voter cette fois, et ils se sont déplacés pour donner leur voix à l'AfD. Pour le reste, à peu près tous les partis ont perdu des voix au profit de l'extrême droite, et parfois massivement.

Dans un contexte de désillusion envers les partis politiques, et d'autant plus que les deux grands partis gouvernent ensemble, non seulement le pays, mais souvent également au niveau des Länder, une partie du succès de l'AfD vient de sa rhétorique antisystème. Elle se présente comme le renouveau face aux partis installés, indifférents au sort des petites gens. Elle utilise la peur de la misère et du chômage, en particulier dans les régions plus pauvres de l'Est.

En outre, la crise des réfugiés, avec l'arrivée massive de migrants en Allemagne depuis huit mois et le refus de la plupart des États européens d'en prendre une part, suscite de l'inquiétude et est un facteur important de ce vote d'extrême droite. 1,1 million de réfugiés ont gagné l'Allemagne l'an dernier, et l'AfD engrange ses succès d'abord pour avoir vitupéré contre la politique d'accueil du gouvernement Merkel.

D'un autre côté, depuis des mois, une partie significative de la population allemande s'est engagée d'une manière ou d'une autre dans l'accueil des réfugiés, leur apportant une solidarité précieuse pour rendre leurs conditions de vie supportables. Les liens qui se sont créés à partir de ces formes d'aide élémentaire peuvent être une première étape vers une prise de conscience, la conscience que les travailleurs, qu'ils vivent en Allemagne depuis deux générations ou qu'ils arrivent tout juste, font partie de la même classe ouvrière, une classe unie par des intérêts et un destin communs. Seule cette conscience serait à même de faire reculer l'influence de l'extrême droite, avec la conviction que les divisions selon la couleur de peau, la religion ou l'origine géographique ne peuvent qu'affaiblir l'ensemble des travailleurs.

Alice Morgen

Turquie : attentat suicide à Ankara

Dimanche 13 mars en fin d'après-midi, un attentat-suicide s'est produit en plein centre d'Ankara, où sont localisés de nombreux ministères, l'état-major des armées, le Parlement turc. Une voiture a foncé sur un autobus pour se faire exploser, causant 37 morts, 125 blessés et de nombreux dégâts.

C'est le troisième attentat en cinq mois dans la capitale turque. Un autre du même genre avait eu lieu le 17 février, faisant 29 morts et des dizaines de blessés, et un autre encore le 10 octobre 2015 près de la gare centrale d'Ankara. Il était le fait de deux kamikazes djihadistes qui avaient visé des manifestants de gauche et prokurdes, faisant 103 morts et plus d'une centaine de blessés.

Fait curieux, aussitôt après chacun de ces attentats, la première mesure prise par le gouvernement a été d'interdire toute information sur le sujet. Cette fois-ci, le gouvernement a ordonné la fermeture de l'accès à Facebook et à Tweeter, une étrange façon d'essayer de trouver les coupables. Autre fait curieux, peu de temps après ce dernier attentat, le premier ministre Davutoglu a assuré, bien qu'il n'y ait eu encore aucune revendication ni aucune preuve, que les enquêteurs disposaient d'éléments *« très sérieux, quasi certains »* impliquant l'organisation *« terroriste-séparatiste »* du PKK. Et comme à chaque fois, quelques heures après l'attentat, l'aviation turque a bombardé les bases du PKK au Nord de l'Irak tandis que onze personnes, proches du milieu nationaliste kurde, ont été arrêtées.

Pourtant le parti proche des nationalistes kurdes, le HDP, et même le PKK, non seulement n'ont pas revendiqué l'attentat mais ils l'ont au contraire ouvertement condamné. Une organisation mystérieuse « Les faucons de la Liberté du Kurdistan (THK) » qui serait en rupture avec le PKK aurait revendiqué les deux derniers attentats, mais cela ressemble beaucoup à de l'intoxication venant, comme cela s'est déjà produit, de certains secteurs de l'appareil d'État.

Même si on ne peut avoir de certitude sur l'origine de ces attentats et les possibles manipulations de l'État, il est certain que le terrain a été créé par la politique du gouvernement Erdogan. En soutenant les mouvements islamistes intégristes puis en relançant la guerre civile contre la population kurde, en détruisant plusieurs villes, en y tuant des civils et en provoquant la fuite de milliers de personnes, il a fait monter le climat de violence et certainement fait naître de nouvelles vocations terroristes. Pourtant, c'est ce même Erdogan qui a déclaré pendant plusieurs années, et jusqu'en juin 2015, que les Kurdes étaient ses frères et qu'il était partisan d'un « processus de paix » avec les nationalistes kurdes.

La politique de ce gouvernement envers le peuple kurde et envers l'ensemble de la population turque est criminelle. Tout le pays en subit les conséquences.

Julien Silva

Jeu de go : un défi qui échappe aux machines

L'ordinateur conçu par l'entreprise Deep Mind a donc battu le champion coréen de jeu de go, Lee Sedol, par quatre parties à une. Cela donne lieu à bien des commentaires sur le thème « l'homme sera-t-il dépassé par la machine ? »

Mais si un homme peut rivaliser avec un ordinateur moderne capable de calculer une quantité considérable de coups à l'avance, cela signifie que l'intelligence humaine ne se résume pas à de simples calculs et qu'elle est bien plus complexe.

Quant à la victoire de l'ordinateur, il y a aussi derrière elle toute l'intelligence humaine. Il s'agit de l'intelligence cumulée de scientifiques et d'ingénieurs venant de domaines très variés, capables de fabriquer une machine sophistiquée, mais c'est de l'intelligence humaine et rien d'autre.

Les machines ne sont rien d'autre que le produit des femmes et des hommes qui les conçoivent et il n'y a aucune angoisse à avoir devant la victoire de la machine dans un jeu inventé, lui aussi, par l'être humain.

La science-fiction aime imaginer des machines dont le contrôle échapperait à l'humanité. Mais aujourd'hui, ce ne sont pas les machines qui lui échappent, c'est son organisation sociale. Celle-ci n'est pourtant rien d'autre que le produit de sa propre activité. Et la prouesse qu'il lui faut réaliser, c'est celle de maîtriser consciemment son organisation économique et sociale, en l'organisant rationnellement, en la planifiant. Cette prouesse s'appelle le communisme et une chose est sûre, il ne faut pas compter sur les machines pour l'accomplir à notre place.

P.R.

Mars 1906 : catastrophe de Courrières et colère ouvrière

Le 10 mars 1906, une explosion secouait les houillères de Courrières, près de Lens. 1 099 mineurs trouvèrent la mort. La colère de la classe ouvrière contre la rapacité des patrons des compagnies minières, responsables des conditions d'insécurité dans lesquelles travaillaient les mineurs, déclencha alors une puissante vague de grèves. L'année 1906 allait voir une démonstration de force de la classe ouvrière.

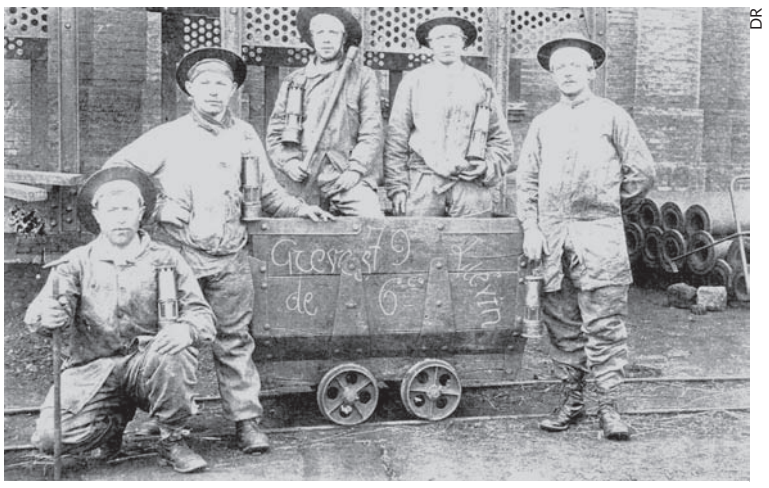

DR

Des grévistes en 1906.

C'est vers 6 h 30 du matin, juste après la relève des équipes de nuit aux fosses 2 Billy-Montigny, 3 Méricourt et 4 Sallaumines des mines de Courrières, situées dans l'arrondissement de Lens, qu'une explosion terrible retentit. La déflagration projeta la cage d'entretien à l'extérieur du puits de la fosse 3. Le chevalement fut détruit, l'entrée du puits bouchée.

Les galeries envahies par les gaz

Toutes les fosses communiquant entre elles, le nuage de gaz se répandit sur 110 km de galeries minières et l'incendie fit rage. Avec les effondrements, les pièces métalliques tordues, les opérations de sauvetage furent extrêmement difficiles.

En fin de journée, à peine plus de 550 mineurs sur 1 664 remontèrent, certains grièvement blessés. Le bilan fut finalement de 1 099 morts, avec des mineurs déchiquetés par l'explosion et son souffle, brûlés vifs, écrasés par les effondrements, asphyxiés par les gaz.

Rien n'avait été prévu par les patrons des mines pour éviter une telle catastrophe, alors que les dangers étaient connus. Un délégué mineur, Ricq, avait signalé trois semaines auparavant la forte présence de grisou au fond. La veille, il y avait même eu un départ d'incendie dans une veine que des ingénieurs avaient décidé de murer. Le matin même, ce délégué avait demandé que la descente n'ait pas lieu, en invoquant le danger et en signalant que depuis plusieurs jours les chevaux au fond de la mine étaient très agités, signe connu de la présence de gaz. Mais la direction avait refusé et exigé la descente, avec une heure de retard, de l'équipe du matin.

La grève commence

La colère monta rapidement parmi les familles de mineurs et les mineurs des alentours. Le 13 mars, lors des obsèques des premières victimes à la fosse commune de Billy-Montigny, en présence de 15 000 personnes, le directeur de la compagnie fut accueilli aux cris de *« Patrons, assassins »* et aussi de *« Vive la révolution ! Vive la grève ! »* Dans toutes les communes qui comptaient des victimes, les funérailles se transformèrent en impressionnantes manifestations.

Le 14 mars, les mineurs refusèrent de redescendre au fond. La grève éclata, gagnant les puits situés aux alentours. Puis elle s'étendit à tous les bassins miniers français, jusque dans le Borinage en Belgique. Le 16 mars, le nombre d'ouvriers grévistes était de 25 000. Il y en eut jusqu'à 60 000.

Le vieux syndicat de mineurs dirigé par Émile Basly, partisan de la participation des socialistes aux gouvernements et député-maire de Lens, fit de beaux discours, mais chercha surtout à limiter la grève. Ce fut le tout nouveau syndicat de mineurs créé depuis 1902 et adhérent à la CGT, dont le principal dirigeant était Benoît Broutchoux, qui poussa au contraire à son extension. La revendication reprise par tous les grévistes devint celle des « huit francs-huit heures », huit heures de travail par jour et huit francs de salaire par jour.

DR

La foule à Lens, le 14 mars 1906.

La peur de la bourgeoisie face à la poussée ouvrière

La presse conservatrice se montra enragée dès le début de la grève, dénonçant *« la révolution en marche »* comme le fit le journal *La Croix d'Arras*. *L'Écho de Paris* publia une série d'articles sous le titre : *« Vers la révolution »*, dans laquelle le journal conservateur s'alarmait des progrès de la CGT, des actions antimilitaristes, tandis que *Le Temps* fustigeait *« la dictature cachée de la CGT sur la masse des travailleurs »*.

Pour le ministre de l'Intérieur d'alors, Clemenceau, il fallait rétablir l'ordre au plus vite. Il envoya 20 000 soldats mater la grève, soit un soldat pour deux à trois grévistes, et s'attaqua aux dirigeants CGT des mineurs, qui furent arrêtés et envoyés en prison. Broutchoux fut arrêté dès le 20 mars. Pour organiser la grève, il fut remplacé par Pierre Monatte, un des dirigeants syndicalistes révolutionnaires de la CGT, qui allait rester en 1914 opposé à l'union sacrée avec la bourgeoisie. Monatte fut arrêté à son tour le 23 avril avec 39 autres délégués de la grève. Tous furent accusés de complot contre la sûreté de l'État.

La grève s'arrêta au bout de six semaines. Quelques concessions furent faites par le patronat sur les salaires et les conditions de sécurité. Les patrons licencièrent les mineurs qui avaient été les meneurs de la grève. Mais la démonstration de force de la classe ouvrière restait. À la veille du 1er Mai 1906, pour lequel la CGT avait lancé un appel à la grève générale pour la journée de huit heures, la bourgeoisie eut bien des raisons d'avoir peur. Clemenceau fit arrêter les dirigeants de la CGT, dont Griffuelhes, Pouget et Yvetot. Il envoya 50 000 soldats quadriller Paris et procéder à des centaines d'arrestations.

Le 1er mai 1906, la grève ne fut finalement pas générale, mais elle se poursuivit pendant plusieurs jours dans différents secteurs, et elle montra la capacité de la CGT, alors dirigée par des militants qui se considéraient comme l'aile révolutionnaire de la classe ouvrière, à entraîner des centaines de milliers de travailleurs. Et, bien que la journée de huit heures ne fût pas acquise, le gouvernement concéda quelques semaines plus tard une loi sur le repos hebdomadaire obligatoire.

Devenu chef du gouvernement en octobre 1906, Clemenceau, représentant de la gauche bourgeoise, mania aussi bien le bâton que la carotte. Le but était le même dans les deux cas, et répondait à la préoccupation de la classe bourgeoise de contenir la poussée du mouvement ouvrier révolutionnaire. Il continua à réprimer d'un côté mais, de l'autre, il créa un ministère du Travail qu'il confia au socialiste Viviani.

Suivant la décision de 1904 de l'Internationale socialiste, le Parti socialiste réunifié avait pris position contre la participation des socialistes à des gouvernements bourgeois. Jaurès, devenu le dirigeant de ce nouveau Parti socialiste avait cependant pour le moins une attitude ambiguë vis-à-vis de Clemenceau et de son gouvernement. S'il leur reprochait d'avoir *« pesé sur toute la région d'une telle masse militaire que le fonctionnement même du syndicat légal s'en est trouvé paralysé »*, il critiquait *« l'action de désordre »* des mineurs grévistes, déclarant qu'il était *« du devoir comme de l'intérêt des ouvriers eux-mêmes de seconder par la puissance calme de leur action l'effort du ministre vers une pratique nouvelle »*. C'était une façon de désavouer l'action du jeune syndicat CGT des mineurs, dans lequel se retrouvaient les militants anarcho-syndicalistes mais aussi nombre de militants ouvriers socialistes, partisans de Jules Guesde.

Voici quelles leçons Pierre Monatte tirait, en juin 1906, un mois et demi après la fin de la grève des mineurs :

« On a vu les journaux dreyfusards d'autrefois (...) les plus acharnés à jeter, sans l'ombre d'une preuve, les pires calomnies sur des militants révolutionnaires. (...) Ils savaient à peu près aussi bien que leur ministre que les hommes qu'ils insultaient étaient innocents des accusations portées contre eux. Mais ne fallait-il pas donner une fin à la grève des mineurs ; ne fallait-il pas gêner le mouvement des huit heures en arrêtant Griffuelhes et Lévy [dirigeants de la CGT] *et en jetant la suspicion sur cet admirable essai de la généralisation de la lutte ouvrière ; ne fallait-il pas enfin préparer de belles élections ? M. Clemenceau, par le moyen de son complot, aura montré à la classe ouvrière que la classe capitaliste, quel que soit son gouvernement, n'hésitera devant aucune saleté ni aucun crime pour entraver ses mouvements d'émancipation. (...)*

Je suis guéri de toute illusion sur les « exceptions » du monde politique. M. Clemenceau n'était-il pas, aux yeux de bien des camarades, une de ces « exceptions » ? (...). La classe ouvrière sait qu'elle n'a à compter que sur elle-même et que, parmi ses ennemis, il n'en est peut-être pas de pires que des "bons ministres radicaux et socialistes" et les journalistes de mêmes couleurs. »

De la grève des mineurs de Courrières de 1906 à aujourd'hui, bien des luttes de la classe ouvrière ont confirmé les conclusions tirées par Monatte.

Aline Rétesse

Fonctionnaires : contre le blocage des salaires et la précarité

Changement de ministre mis à part, la façon dont le gouvernement traite les cinq millions de travailleurs de l'État est toujours aussi méprisante. La nouvelle titulaire du poste, Annick Girardin, a promis de faire à leur égard un « geste significatif », laissant filtrer une possible augmentation du point d'indice servant de base à leur rémunération, de 0,5 à 1 %.

Le flou a été savamment entretenu jusqu'à la rencontre avec les directions syndicales de la fonction publique.

Après la journée d'action du 26 janvier, où le mécontentement des salariés de l'État s'est déjà exprimé, l'appel à un rassemblement le 17 mars, même si c'est en un lieu différent de ceux qui manifesteront contre le projet de loi El Khomri, sera sans doute entendu.

C'est en effet au même titre que les autres salariés que ceux de l'État sont attaqués, par ce gouvernement comme par les précédents. Depuis 2010, leur salaire est bloqué, et la baisse de pouvoir d'achat est de 7 à 8 %. Le blocage du point d'indice n'a été qu'à peine égratigné par le versement, début 2015, d'une prime de 440 euros pour ceux d'entre eux touchant le smic. Quant à la précarité, elle reste le lot de 20 % des travailleurs de l'État, des hôpitaux ou des territoriaux, contractuels, vacataires ou contrats aidés.

« Il y a dans ce vieux pays qu'est la France une certaine conception de l'État et des services publics, qui doivent changer et se moderniser », a déclaré Valls à la radio RMC. Plus clair, Sarkozy au cours d'une convention LR sur la fonction publique, a posé comme *« premier objectif »* de *« supprimer entre 300 000 et 350 000 postes de fonctionnaires »* en un quinquennat, ambitionnant sans doute de poursuivre ce qu'il avait commencé entre 2007 et 2012.

Les uns comme les autres, actuels comme futurs gouvernants, chevauchent la même politique : tailler dans toutes les dépenses qui ne sont pas directement au service des capitalistes. Toutes les occasions de leur barrer la route sont à saisir !

Viviane Lafont

Conseil départemental du Nord : les agents territoriaux se mobilisent

Le mardi 1er mars, plusieurs centaines d'agents du conseil départemental du Nord ont occupé le siège de l'assemblée départementale, à Lille, pour exprimer leur colère face aux projets de la majorité Les Républicains et de leur président Jean-René Lecerf.

Les 13 000 agents territoriaux du département interviennent dans les collèges, sur la voirie, dans les espaces verts protégés, dans l'assistance médico-sociale à la personne, les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) et les maternités, ainsi que dans des musées et des médiathèques.

Pour diminuer la masse salariale, pour ne pas embaucher et ne pas remplacer les départs à la retraite, le conseil départemental voudrait supprimer neuf jours et demi de congés dits exceptionnels.

Pour mettre en concurrence les agents, le président envisage de transformer la prime de grade en prime au mérite et donc de la diminuer pour une partie des agents. Ce n'est qu'un moyen de diminuer des salaires déjà bien trop bas. En effet, sans cette prime, les agents en début de carrière se retrouvent au niveau du smic, voire en dessous.

Le conseil départemental envisage enfin de remplacer une partie des départs en retraite par des salariés d'entreprises sous-traitantes. Ce serait le cas, en particulier, dans les collèges. Il cherche ainsi à privatiser le nettoyage des classes et à précariser encore plus les emplois.

Ainsi la majorité de droite du département vise à répercuter sur les agents territoriaux la diminution des dotations d'État décidée par le gouvernement Hollande. Et au-delà de la diminution du nombre de postes et des salaires, et de la dégradation des conditions de travail, il y a la dégradation de services utiles à la population.

Les agents territoriaux ont bien raison de refuser ces attaques et comptent renouveler l'expression de leur colère le jeudi 17 mars, à l'occasion de la nouvelle journée de grève et de mobilisation.

Correspondant LO

Sanofi : non aux licenciements arbitraires

« Sur 27 500 collaborateurs, on a entre 80 et 100 départs à l'initiative de l'entreprise pour des questions de performance. C'est très peu, c'est très très peu (...) *Il faut créer un peu plus de turn-over dans la maison pour nous donner la place de faire rentrer des jeunes et des talents dont on a grandement besoin. »*

C'est la consigne de licencier en bonne et due forme donnée début 2015 par François de Font-Reaulx, vice-président des relations humaines de Sanofi, premier trust pharmaceutique européen et l'un des leaders mondiaux de la branche.

Les « managers » n'ont pas attendu la mise en place de la loi travail pour appliquer cette directive et, en quelques mois, ont prononcé une dizaine de licenciements dans différents établissements, sans même se donner la peine de les justifier.

À Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne), comme dans l'ensemble du groupe, Sanofi veut mettre les travailleurs au pas. Au centre de recherche, c'est pour « insuffisance professionnelle » qu'une femme de 56 ans, avec quatorze ans d'ancienneté sans le moindre avertissement, a été convoquée en vue de son licenciement. Quelques jours plus tard seulement, la menace était exécutée. Elle n'avait pas à effectuer son préavis, son badge professionnel lui était retiré, ce qui lui interdisait de pénétrer sur le site, sans doute pour éviter qu'elle contacte ses collègues et reçoive leur soutien.

Malgré cela, le 8 mars, 300 travailleurs de l'usine et du centre de recherche se sont rassemblés pour exprimer leur soutien à leur collègue et exiger sa réintégration. C'est ce qu'ils sont allés dire au DRH du site qui, pour ne pas répondre, s'est réfugié dans son bureau.

Personne ne veut laisser s'installer le climat de crainte et de soumission que désire la direction. Alors, puisque le licenciement est encore maintenu, la mobilisation continue pour faire ravaler à Sanofi ses crapuleries.

Correspondant LO

F.SCHEIBER

Manifestation en 2012.

Harmony of the seas : paquebot géant sur océan de profits

Cocorico ! La France, ou plutôt les chantiers navals STX de Saint-Nazaire, détenus en majorité par des capitaux coréens, viennent de battre un record mondial : celui de la construction du plus gros paquebot de croisière.

Ce navire, le *Harmony of the seas* (l'Harmonie des mers) pourra accueillir plus de 5 000 passagers, auxquels s'ajouteront 2 000 hommes d'équipage. Cette véritable cité flottante de 360 mètres de long, avec des services multiples à bord, est une opportunité pour le riche armateur américain à l'origine de cette commande, qui considère qu'il y a aujourd'hui une demande – c'est-à-dire un marché – qui lui permettra un fructueux retour sur investissement.

Il est incontestable que cela permettra à des dizaines de milliers de gens, dans les pays les moins pauvres, de vivre une semaine ou plus dans un univers de rêve qu'ils n'osaient même pas imaginer. Et cela pour un prix, sinon modeste, du moins accessible.

Sauf qu'une telle « avancée » n'a pas que des retombées bénéfiques, y compris pour les populations censées en profiter. Quand, par exemple, plusieurs de ces navires de croisière font escale en même temps à Barcelone, à Venise ou dans d'autres villes touristiques, et déversent leurs milliers de passagers à la même heure, ce n'est une aubaine que pour quelques commerçants locaux spécialisés – qui cèdent souvent d'ailleurs la place à des chaînes internationales de commerces de luxe. Sans parler du fait qu'une telle présence massive de touristes perturbe la vie quotidienne des habitants, par exemple en provoquant artificiellement la hausse des prix des biens courants, mais aussi celle des logements.

Il y aurait certainement de meilleures façons que le recours à ces paquebots aux dimensions démesurées pour élargir les possibilités de découvrir d'autres pays, de connaître d'autres peuples. À condition évidemment que ce ne soit pas les lois du marché qui les régissent.

J-PV

Aluminium Dunkerque : une semaine de débrayages

À l'annonce du montant de la prime d'intéressement de l'année 2015, l'équipe de nuit du mardi 1er mars des secteurs Électrolyse et Four à cuire d'Aluminium Dunkerque s'est mise en grève. Elle estimait cette prime de 4 040 euros d'autant plus insuffisante que les augmentations de salaire générales sont limitées en 2016 à 0,5 %.

Les opérateurs dénonçaient aussi le travail supplémentaire qu'ils subissent du fait du non-remplacement des départs en retraite et du plan de départs volontaires qui ont entraîné l'an passé une diminution de l'effectif de 100 postes sur 650. Cela alors que l'usine a réalisé durant cette année 2015 un bénéfice avant impôts, intérêts, amortissements (ebitda) de 10 000 euros par salarié et par mois.

L'équipe de Fonderie du matin débraya à son tour de quatre à huit heures et partit faire débrayer les autres secteurs. Tout le monde se retrouva devant les bureaux de la direction.

Ce n'était pas seulement la volonté d'obtenir une prime exceptionnelle supplémentaire de 2 000 euros qui animait les travailleurs. Ils veulent les embauches promises après les débrayages de novembre 2015. Ils revendiquent de pouvoir prendre leurs congés comme ils le souhaitent. Ils refusent aussi de devoir pointer en bleus sur les nouvelles badgeuses installées devant chaque secteur, ce qui allongerait le temps de présence au travail.

Devant le refus de la direction, les débrayages ont continué les jours suivants, décidés au cours d'assemblées d'équipe animées par les militants CGT. La direction faisait pression en parlant de l'avenir menacé de l'usine, relayée par la CGC dont les militants étaient mis dehors des assemblées lorsqu'ils défendaient le point de vue patronal.

Les débrayages s'amenuisant, les assemblées ont décidé de suspendre le mouvement le mercredi suivant, le temps de connaître le résultat de la médiation demandée par la CGT auprès de la direction pour qu'elle tienne ses engagements d'embauche pris en novembre 2015, au-delà des cinq à six embauches promises aujourd'hui.

Rien n'est donc réglé et beaucoup ont conscience que pour faire reculer la direction, il faudra un mouvement plus fort.

Correspondant LO

Carbone Savoie : la grève fait reculer la direction

Les travailleurs des usines Carbone Savoie de Vénissieux, dans la banlieue lyonnaise, et Notre-Dame-de-Briançon, en Savoie, s'étaient remis en grève le 1er mars pour protester contre la vente de leur entreprise par le propriétaire actuel, le groupe minier Rio Tinto, à un fonds de retournement français, Alandia.

Ils avaient déjà fait deux semaines de grève en février, grève arrêtée le 15 après que Rio Tinto avait accepté de leur payer leurs jours de grève et d'investir 25 millions d'euros dans les usines, sur quatre ans.

Mais pour l'essentiel, l'avenir de l'entreprise et donc de leurs emplois, rien n'était réglé, Alandia s'engageant seulement à ne pas licencier avant deux ans. Et comme il n'y avait toujours rien de nouveau, la grève a donc redémarré le 1er mars, toujours aussi unanime : les deux usines étaient bloquées.

Pour faire connaître leur mouvement, les grévistes ont mené des actions, notamment une opération escargot le 4 mars sur la RN 90. Et samedi 5 ils étaient 150, venus des deux usines, à mener une opération péage gratuit pendant deux heures, en direction des stations de Tarentaise, Beaufortin et Val d'Arly. Ils ont eu de nombreuses réactions de sympathie de la part des vacanciers.

Les négociations ont repris le 8 mars avec la direction de Rio Tinto, qui a fait venir du Canada son n°4, en présence d'Alandia et d'un observateur mandaté par le gouvernement. Elles ont duré jusqu'au dimanche 13 et se sont terminées par de nouveaux reculs de la direction. Elle accepte de faire expertiser les fours de Vénissieux, vieux de 80 ans, afin que le repreneur ne puisse pas invoquer son ignorance de leur vétusté pour fermer l'entreprise. Car ces fabriques d'électrodes en carbone pour l'industrie de l'aluminium ont bien plus d'un siècle.

Ces fabrications nécessitent des investissements lourds et les salariés craignent que le repreneur n'ait pas les moyens financiers pour les réaliser. Là aussi, Rio Tinto a reculé en promettant de payer la remise aux normes des fours, si nécessaire, et des sommes importantes, plusieurs dizaines de millions d'euros, pour rendre la production rentable. De son côté, Alandia promet de ne pas supprimer d'emplois pendant quatre ans, au lieu de deux prévus initialement.

Enfin, Rio Tinto va payer, de fait, les quinze nouveaux jours de grève, plus une prime de 4 000 euros pour tous. Aussi lundi 14 mars, en assemblée générale, les grévistes ont voté unanimement la reprise du travail pour le lendemain. À Vénissieux, cela a été fêté avec un grand méchoui l'après-midi. Ils pensent en effet avoir obtenu le maximum de garanties possible dans la situation actuelle, et s'être fait craindre et respecter de l'ancien patron et du nouveau qui entrera en fonction dès le 1er avril.

Correspondant LO

La Poste – Montpellier : les facteurs font de la résistance

Lorsque, à Montpellier, la direction de La Poste a décidé une nouvelle réorganisation qui consistait à supprimer quatorze tournées au centre de Rondelet et sept à celui de Malbosc, les facteurs ont dit non et se sont mis en grève début mars.

En supprimant des tournées, le service courrier ferait obligatoirement supporter le supplément de travail aux facteurs déjà surchargés.

Pour appuyer sa réorganisation, la direction des centres fait état d'une baisse structurelle de courrier évaluée à 15 % entre 2013 et 2015. Elle oublie que selon ses propres chiffres il y a eu 4 000 boîtes aux lettres de plus à garnir. Et cela, ce sont des suppléments de kilomètres et des recherches difficiles, dans ces quartiers où personne ne connaît personne.

Un logiciel de la direction décrète que les agents seraient redevables à La Poste de 40 minutes à 2 heures de travail par jour. Le logiciel ne s'est pas rendu compte, et la direction de La Poste non plus apparemment, que, comme le décrit le représentant de la CGT de Rivesaltes, les facteurs sont surchargés de travail, dans l'impossibilité de faire ce qui leur est demandé dans le temps imparti. Du coup, soit ils rapportent le courrier, soit ils font des heures supplémentaires.

Les facteurs du centre de Rondelet ont finalement repris le travail vendredi 11 mars après onze jours de grève. Ils ont au moins obtenu que sept facteurs en CDD ou en intérim soient embauchés en CDI, ainsi que des aménagements qui diminueront la charge de travail.

Si la direction de La Poste se réjouit de ce retour à la normale, elle ne manque pas de remercier ceux qui ont *« contribué activement au dispositif de continuité de services mis en place »*. Et justement une délégation syndicale a été reçue par l'inspection du travail où elle a dénoncé *« l'utilisation illégale de personnel intérimaire en remplacement du personnel gréviste »*.

Si les facteurs grévistes n'ont pas fait reculer complètement la direction de La Poste, ils ont au moins mis un coup d'arrêt à ses prétentions.

Correspondant LO

CHU de Rouen : non aux suppressions de postes !

La direction du CHU de Rouen vient d'annoncer son intention de supprimer 130 postes durant l'année 2016. Non pas qu'il y ait trop de personnel auprès des malades. Au contraire, régulièrement des lits sont fermés parce qu'il n'y a pas le personnel nécessaire pour accueillir les patients dans de bonnes conditions.

Cette annonce est en fait la concrétisation du plan mis en place par le ministère de la Santé et qui veut, en trois ans, économiser 860 millions sur les dépenses de personnel. Cela correspond à 66 000 postes à faire disparaître en trois ans, soit 2 % des effectifs par an, et 130 postes cette année pour le CHU de Rouen.

Le personnel déjà au bout du rouleau, à qui on va demander de faire plus de travail en étant moins nombreux, n'apprécie pas et va sûrement le faire savoir.

Correspondant LO

SNCF : pour le retrait de la loi travail et du décret-socle, une grève très suivie

La grève du 9 mars a été suivie à la SNCF par plusieurs dizaines de milliers de cheminots.

À Nantes par exemple, la journée a commencé par des piquets de grève dans certains secteurs, comme au contrôle, et a révélé des chiffres de grévistes très importants : 90 % à la conduite, avec un seul TER sur dix. En Bretagne, la grève était aussi très bien suivie, avec 75 % à la conduite, 80 % chez les contrôleurs et 85 % dans les postes. À Limoges, elle concernait 75 % de grévistes tous collèges confondus, plus de 90 % à la conduite, plus de 80 % au contrôle et, plus inhabituel, l'atelier était carrément fermé. À Angers, Saumur et Cholet, le service minimum annoncé n'a même pas pu être tenu.

Les assemblées générales et la participation des grévistes à ces assemblées ont été plus variables. La première raison était que, s'agissant d'une grève d'une journée, il n'y avait pas pour les grévistes l'enjeu de reconduire la grève. Mais cela tenait aussi à l'attitude très variable des militants locaux. On a vu par exemple, à Rennes, la CFDT-FGAAC militer contre toute assemblée générale et toute participation aux manifestations contre la loi El Khomri. Mais on a vu aussi des militants de la CGT, de FO ou encore de Sud, dans différents endroits, refuser d'organiser les assemblées générales interservices ou d'y participer, contrairement à des mouvements précédents. Ainsi, à la gare du Nord, la CGT et FO ont boycotté l'assemblée générale. Mais cela n'a pas empêché une quarantaine de grévistes de se retrouver, d'être rejoints par des grévistes des ateliers du Landy puis, ensemble, de rejoindre l'assemblée générale de gare de l'Est pour un départ commun à la manifestation.

À Nantes, où l'assemblée générale interservices a vu au contraire la participation de tous les syndicats, 400 cheminots étaient présents. Et c'est derrière une banderole *« Cheminots, public, privé, avec la jeunesse, c'est tous ensemble qu'on va gagner »*, confectionnée par des cheminots le matin même, qu'un cortège est parti vers la manifestation. Celle-ci a regroupé 10 000 personnes, et a regonflé les participants.

La raison du succès du 9 mars tient d'abord à l'ampleur de l'attaque de la part du gouvernement et du patronat, public et privé, du ferroviaire. En plus de la loi travail, le gouvernement a publié simultanément un projet de décret socle censé remplacer la réglementation du travail dans la branche ferroviaire. L'ensemble forme une démolition sans précédent des conditions de vie et de travail. Les cheminots et les militants de base ont spontanément fait le lien entre ces deux attaques, et se sont bien souvent convaincus entre collègues de faire grève.

Comme il l'a fait pour la loi travail, le gouvernement a envoyé une nouvelle mouture de son décret socle. La nouvelle version ne vaut pas mieux que la précédente. Plus que jamais, il faut imposer son retrait, comme celui de la loi El Khomri, et refuser en même temps que les autres travailleurs toute attaque contre la réglementation du travail. Il est regrettable que les directions syndicales, y compris la plus influente, la CGT, n'indiquent pas clairement cet objectif. Ainsi, au lendemain du 9 mars, la fédération CGT des cheminots a indiqué aux militants qu'il *« fallait travailler à la construction de la journée d'action confédérale du 31 mars 2016, mais aussi les suites envisagées sur les sujets internes »*. Elle a demandé de déposer des préavis locaux, portant *« notamment sur les revendications locales (cahier revendicatif) »* et *« de travailler à la construction d'une grande manifestation le mardi 3 mai »*. Cet étalement dans le temps ne répond pas aux nécessités de la lutte, tant contre le décret-socle que contre la loi El Khomri. Mais les cheminots ont montré le 9 mars qu'ils étaient prêts à se battre et ils peuvent donner à ces appels un autre contenu.

Seul un mouvement général peut faire reculer gouvernement et patronat. Et les cheminots le savent, au moment où le gouvernement craint, justement, la naissance d'un mouvement d'ensemble public-privé, salariés-étudiants.

Correspondants LO

Cooperl – Lamballe : succès de la grève

Vendredi 11 mars, les travailleurs de la Cooperl de Lamballe ont mis fin à leur grève entamée le 25 février. Ils ont contraint la direction du groupe à revenir partiellement sur son plan, qui prévoyait la diminution de la prime d'ancienneté et du treizième mois, soit une perte annuelle de 500 à 600 euros ainsi que le gel des salaires pour 2016.

L'assemblée générale du personnel s'est prononcée pour la reprise le 14 mars, après que la direction a annoncé qu'elle abandonnait le nouveau calcul de la prime d'ancienneté. Pour le treizième mois, le versement de juin sera fait intégralement, mais le patron veut toujours le revoir à la baisse et propose aux syndicats de discuter prochainement d'un nouveau calcul des taux horaires incluant certaines primes.

Il s'est également engagé à améliorer rapidement les conditions de travail. Il y a urgence : l'augmentation continuelle des cadences a entraîné une multitude de tendinites et autres maladies musculo-squelettiques. De 650 porcs abattus par heure, on est passé en quelques années à 700, voire 750 quand il y a des pics de production.

Enfin, les pertes financières des jours de grève seront étalées sur six mois.

Le bilan de la grève est loin d'être négligeable. Si les travailleurs n'ont pas obtenu l'intégralité de leurs revendications, ils ont fait reculer la direction. C'est une première dans l'histoire du groupe. La dernière grève sur les salaires de 2008 s'était soldée par un échec. Les travailleurs avaient repris le travail sans rien. Cette fois, les choses sont différentes.

Plus de deux semaines de grève et d'actions ont donné aux travailleurs conscience de leur force. Bien que la direction ait sans cesse minimisé l'impact de la grève, l'abattoir de Lamballe a tourné au ralenti. Bien qu'elle ait fait appel à des intérimaires, multiplié les pressions diverses, tenté de jouer le pourrissement du mouvement, les grévistes ont toujours tenu bon. Ils ont obtenu la solidarité des travailleurs et de la population des environs. D'autres usines du groupe ont participé également au mouvement. Quelques éleveurs de porcs leur ont également apporté leur soutien.

Évidemment, rien n'est complètement réglé, mais rien ne sera plus comme avant. Les travailleurs ont repris le travail lundi 14 mars, fiers d'avoir relevé la tête et d'avoir fait mettre un genou à terre à leur patron. C'est un gage pour l'avenir, et ils n'hésiteront pas à débrayer de nouveau s'il ne respecte pas ses engagements.

À la reprise du travail, les petits chefs se sont montrés particulièrement compréhensifs. C'est aussi un autre petit signe que les choses peuvent changer.

Correspondant LO

LO

Fraude fiscale : qui vide les caisses de l'État ?

Pour l'exercice 2015, les agents du fisc devraient récupérer 21 milliards d'euros auprès des fraudeurs, en majorité des patrons et des riches, soit 2 milliards de plus que l'an dernier.

Sur cette somme, les pénalités que ces fraudes ont engendrées représentent près de 6 milliards, la fraude à l'impôt sur les sociétés près de 5 milliards, l'impôt sur le revenu près de 3 milliards, la TVA non reversée plus de 2 milliards, les droits d'enregistrement non payés près de 2 milliards, l'impôt sur la fortune 1 milliard, etc.

Les fraudeurs font souvent jouer des recours pour verser parfois plusieurs années plus tard ce qu'ils doivent à l'État. Cependant 12 de ces 21 milliards sont déjà rentrés dans ses caisses. Cette somme est l'équivalent du budget du ministère de l'Intérieur ou encore des budgets cumulés de la Justice, de l'Agriculture et des Anciens combattants.

Ces 21 milliards ne représentent cependant qu'une petite part de la fraude fiscale, évaluée entre 60 et 80 milliards. Des milliards qui manquent évidemment pour satisfaire les besoins de la collectivité. Sans compter que ceux qui se débrouillent pour ne pas remplir les caisses de l'État... sont souvent ceux-là mêmes qui les vident !

J.F.

PSA Rennes : le chantage odieux de la direction

Mardi 8 mars, la direction de l'usine PSA de Rennes a entamé une négociation avec les syndicats pour obtenir un accord local de performance, prétendument afin d'améliorer la compétitivité de l'usine. Cet accord, que la direction veut obtenir avant la fin de cette semaine, serait une des conditions pour que la direction générale de PSA attribue à l'usine la production d'un nouveau véhicule… en 2019.

La direction de PSA, qui s'est fait la spécialiste de la mise en concurrence des différentes usines du groupe, prétend que, pour que l'usine obtienne la production d'une nouvelle voiture, les travailleurs devraient accepter le blocage des salaires pendant encore trois ans, la suppression de différentes primes et celle d'une partie ou de la totalité des congés d'ancienneté et d'annualisation. Cet accord prendrait effet immédiatement, contre la vague promesse d'un nouveau véhicule en 2019 !

Cette attaque sans précédent dans le groupe vient après l'annonce des milliards accumulés en 2015. C'est en effet il y a à peine quinze jours que PSA a annoncé avoir remboursé toutes ses dettes, mis de côté 3,8 milliards de trésorerie et déclaré au final 1,2 milliard de bénéfice ! Suite à un tract-pétition de la CGT, de nombreux travailleurs de l'usine ont montré qu'ils étaient prêts à ne pas se laisser attaquer sans rien faire.

Dans les ateliers, la maîtrise a tenté de porter la parole de la direction, mais elle s'est vite rendu compte qu'il n'était pas question d'accepter de voir les rémunérations encore baisser, alors qu'il est déjà difficile de boucler les fins de mois.

La direction voudrait bien obtenir au plus vite un accord syndical, grâce auquel elle espère mettre fin à l'expression de la colère qui remonte des ateliers.

Jeudi 17 mars, l'union départementale de la CGT appelle à se mobiliser pour la deuxième journée d'action nationale contre la loi travail du gouvernement. Tout le monde dans l'usine sait bien que gouvernement et

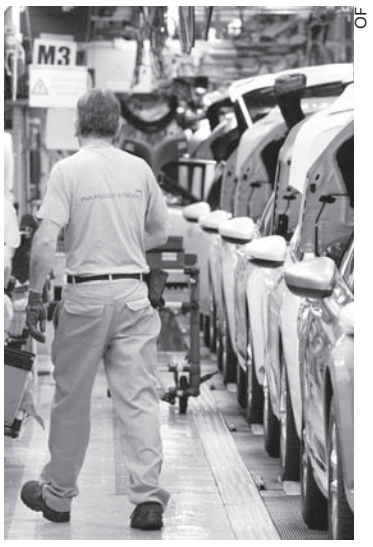

OF

patronat veulent, la main dans la main, mener la vie dure aux travailleurs. Ceux qui veulent montrer qu'ils ne sont pas prêts à accepter de nouveaux sacrifices pour les profits de PSA pourront le faire ce jour-là.

Correspondant LO

Renault Douai : 60 à l'heure, danger !

Les voitures à 40 000 euros et plus se vendent bien. Alors, début mars, Renault a voulu que l'usine de Douai produise 60 véhicules/heure et non plus 47, mais quasiment sans embauche supplémentaire et sans aménagement réel des postes de travail. Résultat, des accidents se produisent.

Combien au juste ? Il est difficile de le savoir. Chacun en voit bien dans son secteur, en particulier sur la chaîne de montage, mais aucune communication n'est faite au niveau de l'usine. Le directeur dit que pour atteindre les 60 à l'heure, il faut régler les petits détails, avec des efforts supplémentaires pour améliorer la productivité, et que *« le travail à Renault n'est pas pire qu'à McDonald »*.

Mais voilà, en une semaine, on a enregistré la crise cardiaque d'un intérimaire de 50 ans en fin de poste, heureusement sauvé par les pompiers et leur défibrillateur, et de nombreux malaises sur chaîne. L'engin à fourches d'un cariste intérimaire s'est renversé, car il faudrait toujours aller plus vite. Aux Presses, un travailleur a eu les mains coincées dans un tapis roulant. La liste est sûrement plus longue.

Mais il n'y a pas que Renault qui tait les faits. Bien des responsables syndicaux ne communiquent pas plus sur le sujet car, au fond, ils se réjouissent « qu'il y ait du travail » et reprennent les slogans du patron sur l'amélioration de la compétitivité.

Où cela mènera-t-il ? Les chiffres du bilan social de 2015 en donnent une idée : en 2015, il y avait 3 200 embauchés Renault dans l'usine et ils ont eu 30 accidents déclarés, accidents de trajets compris. Il y avait 820 intérimaires, qui ont eu 277 accidents, et il y en a maintenant plus de 1 200. Certains sont formés en deux jours, et beaucoup ne le sont pas du tout.

Pour Renault, le profit des actionnaires passe avant la sécurité des travailleurs.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Presse Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) – Dépôt légal mars 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 – Télécopie : 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante : **Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7 500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versée par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à ☐ Lutte ouvrière ☐ Lutte de classe

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :

Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris

à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	*Lutte ouvrière*		*Lutte de classe*
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord , Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €
Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.			

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

Pour les malvoyants

www.lutte-ouvriere-audio.org

Les 14, 15 et 16 mai à Presles : la Fête de Lutte ouvrière

La Fête de Lutte ouvrière aura lieu, comme chaque année, pendant le week-end de la Pentecôte les samedi 14, dimanche 15 et lundi 16 mai, à Presles, dans le Val-d'Oise.

La Fête est un grand rassemblement politique et une occasion de rencontres et de discussions entre tous ceux qui ont la conviction que le monde du travail, et lui seul, peut offrir une issue à la crise du capitalisme. On peut y participer à de nombreux débats sur tous les sujets et croiser dans les allées ou à leur stand des travailleurs et des militants de nombreux pays.

On trouvera ici, et sur notre site : fete.lutte-ouvriere.org des informations sur tout le programme artistique, scientifique et festif. Elles seront complétées au fil des semaines.

À bientôt à la Fête !

Achetez à prix réduit vos cartes d'entrée et bons d'achat

Les cartes d'entrée, valables les trois jours, sont disponibles. Jusqu'aux 3 avril, elles sont vendues au tarif réduit de 12 euros pour les trois jours. Ensuite, elles coûteront 15 euros jusqu'à la veille de la Fête.

Les bons d'achat, d'un pouvoir d'achat de cinq euros mais vendus quatre euros, sont également en vente.

On peut se les procurer soit auprès de nos camarades ou en écrivant à : Lutte ouvrière – BP 233 75865 Paris Cedex 18.

Préciser dans le courrier le nombre de cartes et de bons d'achat souhaités, en joignant un chèque à l'ordre de Lutte ouvrière, sans oublier d'indiquer l'adresse d'expédition. Envoi franco.

L'Arboretum

L'arboretum réunit 110 espèces d'arbres du monde entier : arbres fruitiers, chêne, fougère, palmier, platane, mais aussi araucaria, eucalyptus, gingko, séquoia, etc.

Quatre visites commentées gratuites permettent de faire leur connaissance, à travers divers thèmes :

• L'arbre, quel être étonnant !
• Les arbres voyageurs
• L'arbre sensuel
• L'arbre et les poètes

Dimanche à 12 heures, une conférence-débat avec Georges Feterman, président de l'association A.R.B.R.E.S sur le thème : « Les arbres, partie intégrante du patrimoine, et source d'inspiration artistique ».

Une exposition de l'association A.R.B.R.E.S. :

• Arbres remarquables de nos régions

Des ateliers :

• L'arbre, ami des hommes, des oiseaux, des écureuils et... des champignons
• Le bois, c'est coton – tout ce qu'on fait avec le bois
• Comment passer de la graine à l'arbre

Deux nouveautés : un tour à bois et ses possibilités ; « Mesurer un arbre en deux temps, trois mouvements ».

Le Carrousel de la connaissance

Le Carrousel de la connaissance vous emporte pour un voyage son et lumière de 45 minutes, consacré cette année à ce thème : « Pétrole : de l'or noir pour les uns, une calamité pour d'autres ».

Depuis 150 ans, l'industrie du pétrole a marqué les étapes de la conquête de la planète par les grandes puissances et les entreprises. Elle en symbolise aussi toutes les tares.

La Cité des arts

La Cité des arts veut faire connaître des démarches artistiques de manière ludique.

Vous y apprendrez une chorégraphie en une heure mais aussi comment désosser un violon pour comprendre comment il chante, créer une tête d'homme avec de la terre, interroger les chanteurs d'une chorale pour mieux apprécier le chant et la musique, découvrir la peinture un pinceau à la main, etc. Animations, ateliers de réalisation, conférences, discussions vous attendent. À vos pinceaux ! à vos palettes !

Église catholique : la loi du silence

Mardi 15 mars il apparaissait que le cardinal Barbarin, archevêque de Lyon, avait couvert non pas un mais bien deux prêtres accusés d'actes pédophiles. Les victimes de ces actes portent plainte désormais non seulement contre leurs auteurs, mais aussi contre le cardinal.

Barbarin n'est pas n'importe quel curé, mais un haut gradé dans sa boutique. C'est à ce titre qu'il avait joué un rôle de premier plan pour organiser la propagande contre le mariage homosexuel. Il affirmait alors défendre la morale et les enfants innocents en prédisant que le mariage homosexuel conduirait à la polygamie et à l'inceste. En 2013, l'Église, sous la houlette de Barbarin et consorts, avait pris en charge la logistique des manifestations réactionnaires, faisant défiler ses scouts et ses enfants de chœur, dûment encadrés par des curés en soutane, pour tenter d'imposer sa morale à toute la société. Barbarin s'était répandu en articles, déclarations, interviews, manifestations pour « protéger les enfants ». Que ne l'a-t-il fait dans sa propre maison !

Après avoir caché les délits de ses prêtres pendant des années, après avoir laissé des pédophiles avérés en contact avec des jeunes, le moralisateur Barbarin se dit prêt à collaborer avec la Justice en toute transparence. On peut en douter. Car ce n'est évidemment pas la pédophilie que Barbarin défend, mais le droit de l'Église de régler ses problèmes elle-même, de ne pas être soumise à la loi commune, d'avoir son ordre, sa morale, ses secrets, ses chefs, son argent, son code et ses propriétés. Le cardinal Barbarin, lorsqu'il a été mis au courant des faits, n'a prévenu ni la justice, ni la police, ni la médecine et pas plus les parents, les victimes, ou les responsables qui pouvaient être confrontés aux mêmes problèmes. Non, le cardinal a fait ce que son devoir lui commandait, il en a référé au Vatican !

Il n'y a peut-être pas plus d'adultes dangereux pour les enfants dans les patronages catholiques que dans les autres organismes de ce genre, laïques ou religieux, publics ou privés. Mais il n'y a que l'Église catholique pour revendiquer le droit d'enterrer ces affaires au nom d'une morale et d'une puissance qui datent du Moyen Âge.

Paul Galois

Fil rouge

Gros pourboire

La rémunération du PDG de BNP Paribas, Jean-Laurent Bonnafé, s'élève à 3,6 millions d'euros pour l'année 2015, contre 2,8 millions pour 2014. Et parmi les dirigeants de cette banque et de bien d'autres, il n'est pas le seul à voir ses revenus augmenter.

Ce n'est pourtant que la partie émergée de l'iceberg. Ce revenu n'est rien par rapport aux fortunes dont disposent les actionnaires et les très gros clients de la banque.

BNP Paribas a réalisé en 2015 un résultat net de 6,7 milliards d'euros permettant la distribution de très gros dividendes aux actionnaires. Ainsi 4 milliards d'euros au total ont été distribués en dividendes durant l'année 2014.

De quoi donner à Bonnafé un généreux pourboire.

« Et si on n'les pend pas... »

Lundi 14 mars au soir, 1 000 riverains du très chic seizième arrondissement de Paris sont allés prendre à partie la représentante de la préfecture d'Île-de-France contre la mise en place d'un centre d'hébergement de sans-abri dans leur quartier. Sur les 9 700 places d'hébergement d'urgence à Paris, il n'y en a que huit dans cet arrondissement.

Les riches propriétaires ont tant hurlé que la réunion n'a pas duré plus de vingt minutes. Parmi les perles rapportées par la presse, on trouve : *« Ce site pour SDF va faire tomber le prix de mon appartement »*, *« Ils vont chaparder, forcément ! »*, *« Les gens payent un appartement 10 ou 15 000 euros le mètre carré et il ne vaudra plus rien du tout, mettez-vous à leur place ! »*...

Ça donne envie de chanter *La Carmagnole* avec sa fameuse conclusion.

Gattaz-la-Menace

La CFE-CGC n'est pas connue pour son radicalisme. Mais elle s'est opposée au plafonnement des indemnités prud'homales et à l'assouplissement des licenciements économiques. Il n'en fallait pas plus pour que Gattaz, le président du Medef, voit rouge devant cette dérive bolchévique. *« Si vous persistez dans cette attitude cgtiste sur cette loi, le Medef en tirera toutes les conséquences sur nos discussions en cours »*, a-t-il écrit par SMS à Carole Couvert, la présidente de la CFE-CGC, qui a rendu les messages publics, disant qu'elle ne céderait pas aux menaces.

Intéressant témoignage sur le harcèlement via SMS auquel peut se livrer un Gattaz. Voilà vraiment quelqu'un à qui ne pas laisser son numéro de portable.

Lutte ouvrière ■ Directeur de publication : Michel Rodinson ■ Commission paritaire n° 1019 C 85576